2,60 € – 3,90 FS ■ n° 3602
26 mars 2015

Réforme

www.reforme.net

HEBDOMADAIRE PROTESTANT D'ACTUALITÉ

Une réforme indispensable

Enseigner les religions



PHOTOPQR / LE TELEGRAMME

Des programmes ultrachargés, des enseignants réticents, voire hostiles, des familles frileuses : rien n'est vraiment fait pour encourager l'enseignement du fait religieux à l'école. Pourtant, beaucoup s'accordent à penser que laisser les religions à la porte des établissements scolaires est contre-productif et dangereux. Dans le système privé, les expériences innovantes se multiplient P. 4-5

ÉDITORIAL



Antoine Nouis

La grenouille et le chaudron

Il y a une vingtaine d'années, alors que le Front national faisait entre 10 et 15 % aux élections, une amie juive me disait que ses parents recommençaient à faire des cauchemars. Ils se remémoraient la période de la guerre au cours de laquelle ils vivaient dans la peur. Aujourd'hui, ses parents sont morts. Je n'ose penser à ce qu'aurait été leur réaction dimanche dernier, alors que le Front national poursuit sa progression et que son accession au pouvoir devient une hypothèse crédible à moyen terme.

Dans la parabole de la grenouille et du chaudron, une grenouille saute dans une marmite que des pêcheurs ont installée au bord d'un lac, sur un feu. Lorsque l'eau commence à chauffer, la grenouille trouve bien agréable d'être dans une atmosphère aussi douce. L'eau continue à chauffer et l'animal se laisse alanguir par la torpeur qui la gagne. Lorsque l'eau devient trop chaude, la grenouille voudrait sortir du chaudron, mais la chaleur l'a vidée de toute son énergie et elle finit ébouillantée. Lorsqu'une autre grenouille tombe dans l'eau déjà chaude, elle réagit immédiatement car elle a gardé toute sa vitalité. Elle saute du chaudron et a la vie sauve.

Nous nous sommes habitués à voir le Front national élargir sa popularité et franchir des paliers, élection après élection. Nous essayons de nous rassurer en nous convainquant que la fille n'est pas le père. Peut-être que si ce parti arrive au pouvoir, il finira pas se recentrer pour entrer dans une coalition des partis de droite. Peut-être qu'il se fera digérer comme le Parti communiste le fut par le Parti socialiste. Peut-être… mais peut-être pas ! Le Front national est dans une dynamique de croissance et, sous la poussée de ses forces extrêmes, il peut aussi se radicaliser lorsqu'il se heurtera à la résistance du réel. Tous les scénarios sont possibles. Qui est prêt à prendre le risque ?

Alors, même si ça ne fait pas rêver, il ne faut pas oublier la logique de la Ve République : lors du second tour, on ne vote pas pour un candidat qu'on aime, on en élimine un autre. Il ne faut pas se tromper de combat.

Quelle grenouille serons-nous ? ■

ISRAËL. Que signifie la victoire de Benyamin Netanyahou, aux élections législatives du 17

Les deux États seront-

La veille des élections, Benyamin Netanyahou s'est rendu à Har Homa, dans la banlieue de Jérusalem. Cette imposante cité-dortoir de 40 000 habitants est l'une des principales implantations juives de Jérusalem-Est. Debout derrière un pupitre posé sur la terrasse d'un vaste appartement, le candidat à sa réélection entame un bref discours. Devant lui, une nuée de caméras. Dans son dos, une forêt de grues, symboles d'un quartier qui s'étend à toute vitesse. *«Lorsque j'ai décidé de la création de Har Homa, lors de mon premier mandat en 1996, j'ai subi des pressions inimaginables du monde entier. Parce que ce quartier est situé entre Bethléem et les quartiers arabes de Jérusalem. Il casse la continuité palestinienne. »*

Assis à ses côtés, quelques caciques du Likoud applaudissent, ravis. Har Homa est sans doute l'une des réussites les plus éclatantes de la colonisation israélienne. Le meilleur obstacle à la création d'un État palestinien. Car sans continuité territoriale entre Bethléem et Jérusalem-Est, le tracé d'une future frontière prend des allures de casse-tête. Encenser Har Homa, c'est renoncer implicitement à la partition de Jérusalem et donc à la solution à deux États.



Soutien des sionistes religieux

La manœuvre de fin de campagne a porté ses fruits. En rendant caduc son discours de Bar Ilan de 2009, où il admettait la création d'un État palestinien, Benyamin Netanyahou a adressé un clin d'œil appuyé à la droite nationaliste. Selon tous les experts électoraux, le Premier ministre israélien doit sa réélection triomphale aux sionistes religieux. Une population habituée à voter pour ses propres formations mais qui, cette fois-ci, a choisi de sauver un candidat du Likoud mal au point dans les sondages. Depuis, pour calmer la colère du partenaire américain, Benyamin Netanyahou a tenté de nuancer ses propos. Mais avec une coalition qui s'annonce très à droite et très religieuse, Israël va très probablement intensifier sa colonisation dans les prochains mois, notamment à Jérusalem.

La Ville sainte se trouve plus que jamais au cœur du conflit. Les Palestiniens n'accepteront jamais un État qui n'inclurait pas au moins la partie orientale de Jérusalem. *« Si je signe un accord sans Jérusalem, ils me tueront »*, avait coutume de dire feu Yasser Arafat. La ville ne compte pas seulement près de un demi-million de Palestiniens, elle abrite des joyaux de l'islam : le dôme du Rocher et la mosquée al-Aksa. *« Le monde islamique tout entier a les yeux braqués vers Jérusalem »*, assure Azzam al-Khatib, le directeur du Wakf, l'organisme chargé des lieux saints musulmans. *« Et je dirais même que la ville est au centre des préoccupations du monde entier. Des dizaines de représentants européens et américains ont défilé dans mon bureau. Chacun a conscience qu'un déséquilibre à Jérusalem pourrait provoquer un conflit mondial. »*

« La ville est au centre des préoccupations du monde entier, notamment en Europe et aux États-Unis »

Les Israéliens n'ont cure de ces menaces. Pour une partie croissante de la population, Jérusalem et la Cisjordanie constituent le cœur de la nation juive et resteront à jamais sous souveraineté israélienne. Paradoxalement, l'intransigeance de Benyamin Nétanyahou et la faillite du processus de paix ont apporté un calme relatif. Alors qu'à l'époque du processus d'Oslo les morts se comptaient par centaines dans les villes israéliennes et dans les colonies, les attentats sont devenus rares et les routes de Cisjordanie plus sûres que jamais.

« Nous sommes revenus à Jérusalem après 2 000 ans d'exil et nous n'en reparti-

mars dernier, pour l'avenir de la paix ?

-ils jamais ?



© JIM HOLLANDER/EFE/NEWSCOM/MAXPPP

Vue générale de Har Homa, cité-dortoir de 40 000 habitants, l'une des principales implantations juives de Jérusalem-Est

rons plus », affirme David Berri, un petit homme moustachu, vif comme l'éclair. À la tête de l'association Elad, il œuvre depuis trois décennies pour la colonisation de la partie la plus explosive de Jérusalem-Est : les abords immédiats de l'Esplanade des mosquées.

Activiste redoutable, il a réussi à créer au cœur du quartier arabe de Silwan un parc archéologique – la cité de David – visité chaque année par des dizaines de milliers d'Israéliens. *« Lorsque nous avons commencé à peupler cet endroit de la ville, dans les années 80, c'était un repaire de terroristes. Aujourd'hui, c'est un endroit sûr. A chaque fois que des juifs s'installent quelque part, cela renforce la sécurité. Ce que nous faisons à Jérusalem, il faut le faire à l'échelle de toute la Judée-Samarie* [Cisjordanie, *ndlr*]. *»*

Pressions internationales

Face à un Israël qui se radicalise, la communauté internationale accroît ses pressions. Dès le lendemain des élections, Barack Obama a rappelé à l'ordre le Premier ministre israélien en sous-entendant que les États-Unis pourraient renoncer à leur soutien inconditionnel à l'ONU si la solution à deux États était définitivement enterrée.

De son côté, l'Union européenne prépare une série de sanctions économiques qui pourraient sérieusement entraver les juteux échanges commerciaux entre Israël et les États membres. L'hypothèse fait frémir nombre d'économistes mais elle ne semble pas inquiéter outre mesure le gouvernement israélien qui multiplie les accords de coopération avec les pays asiatiques, Chine et Inde principalement.

Dans les deux camps, beaucoup pensent que les pressions ne servent à rien : la colonisation méthodique et acharnée de la partie orientale de la ville, depuis près d'un demi-siècle, a rendu définitivement impossible tout partage. Quartiers juifs et arabes s'entremêlent inextricablement. *Idem* en Cisjordanie où des colonies juives jouxtent la plupart des villes et villages arabes.

Dès lors, la perspective d'un État binational semble la seule issue possible. Avec le risque pour les juifs de se retrouver en minorité dans leur propre État.

Ou de perpétuer un régime d'apartheid. *« Les démographes se sont toujours trompés, notre natalité n'a jamais été aussi forte. Nous annexerons les territoires et nous créerons un Grand Israël, juif et démocratique »,* assure David Berri. Une manière de dire tout haut ce que le gouvernement israélien espère tout bas. ■

STÉPHANE AMAR
CORRESPONDANCE DE JÉRUSALEM

DATES

1947 : l'ONU vote un plan de partage de la Palestine avec internationalisation de Jérusalem et Bethléem. Il est accepté par les juifs mais refusé par les Arabes.
1949 : à l'issue de la guerre israélo-arabe, Israël conquiert la partie ouest de Jérusalem. La vieille ville et toute la Cisjordanie tombent aux mains de la Jordanie. La ligne verte marque la frontière entre les deux pays.
1967 : à l'issue de la guerre des Six-Jours, Israël conquiert la partie orientale de la ville, l'annexe et déclare Jérusalem capitale « une et indivisible » de l'État juif. La colonisation de Jérusalem-Est débute quelques semaines plus tard. Israël conquiert également la Cisjordanie mais sans l'annexer. Elle y installe toutefois de nombreuses colonies.

La Tunisie victime du chaos libyen

Les craintes des autorités tunisiennes sur la situation en Libye étaient justifiées. Le pays est devenu le sanctuaire de nombreux Tunisiens candidats au djihad.



© MOHAMED MESSARA/EPA/MAXPPP

Manifestation devant le musée du Bardo, à Tunis, après l'attaque

L'attaque contre le musée du Bardo, à quelques mètres du Parlement, a fait plus de 20 morts, essentiellement des touristes étrangers. La Tunisie n'a pas connu un tel carnage depuis les attentats contre la synagogue de la Ghriba à Djerba en 2002, où 14 ressortissants étrangers avaient trouvé la mort. Le pays est confronté à la menace terroriste depuis plusieurs années. Le ministère de l'Intérieur a réussi à déjouer des attentats lors de la campagne présidentielle en octobre dernier. L'armée essaie en vain depuis plusieurs mois d'éradiquer la rébellion djihadiste du mont Chaambi, à la frontière algérienne. La Tunisie, qui compte 10 millions d'habitants, est devenue le premier exportateur de combattants intégristes vers la Syrie devant l'Arabie Saoudite. Plus de 4 000 jeunes Tunisiens ont rejoint les rangs des combattants islamistes.

Le pays est-il en train de basculer lentement vers une forme de guérilla civile ? Hazem Ksouri, avocat au barreau de Tunis, membre influent de la société civile et sympathisant de l'actuel pouvoir en place, ne veut pas s'y résoudre. *« Contrairement à l'Algérie du début des années 90, le pays n'a pas été séduit électoralement et politiquement par les salafistes »,* indique l'avocat. Il poursuit : *« Ennahdha, le mouvement issu de l'islam politique, s'est clairement désolidarisé des mouvements djihadistes. C'est même le dernier gouvernement d'Ennahdha en 2013 qui a lancé la répression policière contre les cellules de recrutement djihadiste. La vague d'arrestations et le départ vers la Libye des leaders de mouvements djihadistes comme Ansar al-Charia datent de cette période. Cette politique est poursuivie par l'actuel pouvoir. Les Tunisiens dans leur immense majorité n'ont aucune affinité avec les mouvements djihadistes,* juge Hazem Ksouri. *Ils vivent de l'accueil des étrangers. Les terroristes qui ont tué ces touristes ont bien entendu cherché à affaiblir l'économie tunisienne. »*

Plus de 400 000 personnes vivent du tourisme qui fait entrer plus de 25 % des devises étrangères. La fréquentation touristique s'était effondrée au lendemain de la révolution, passant de 7 à 4 millions de visiteurs, mais semblait se redresser avec quelque 5 millions d'étrangers venus visiter le pays en 2014. *« Instaurer le chaos économique fait partie de la stratégie de ces mouvements. Les jeunes qui ont été recrutés étaient essentiellement des chômeurs en déshérence »,* décrit l'avocat, président de Tunisie Libre, une ONG de soutien au processus démocratique, soutenue par l'ONU.

Une armée faible

Les chancelleries s'interrogent sur la capacité de la jeune démocratie à faire face à cette nouvelle menace djihadiste. *« L'armée tunisienne n'est pas puissante car les régimes successifs de Habib Bourguiba et de Ben Ali ont préféré la mise en place d'une police politique pour contrôler la société. L'armée tunisienne ne dispose que de quatre hélicoptères pour assurer la sécurité du territoire. C'est très insuffisant »,* décrit Kader Abderrahim, chercheur à l'IRIS, spécialiste de cette région. *« La Tunisie partage 800 kilomètres de frontières avec la Libye et autant avec l'Algérie. Des groupes circulent dans cette sorte de no man's land que sont devenus le sud du Sahara et le Sahel. De nombreux trafics ont cours avec pour corollaire l'expansion de groupes terroristes de toute nature depuis l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi. La Libye a basculé dans la guerre civile. Le chaos est total et on ne sait plus très bien qui contrôle cette frontière »,* précise le chercheur.

En février dernier, un représentant du gouvernement libyen légitime, basé à Tobrouk et qui affronte la coalition des milices islamistes rassemblée à Tripoli, rendait visite aux autorités tunisiennes. Selon Amor Gouiri, ministre de l'Information et de la Culture libyen, plusieurs milliers de djihadistes tunisiens s'entraînent actuellement dans des camps en Libye. Abou Iyadh, leader du mouvement salafiste Ansar al-Charia, aurait demandé aux milices islamistes de Tripoli, Fajr Libya, de ne plus envoyer les combattants tunisiens en Syrie, mais bien en Tunisie pour frapper la démocratie naissante.

Depuis quelques semaines, la police tunisienne a constaté une recrudescence du trafic d'armes à la frontière. Les deux jeunes assaillants du musée du Bardo, originaires de Kasserine et d'un quartier de Tunis, avaient disparu pendant un mois pour s'entraîner en Libye. *« La presse et l'opinion publique à Tunis ont réellement peur de connaître le phénomène qu'à vécu l'Algérie, celui des "Algériens afghans" »* décrit Hazem Ksouri.

De jeunes Algériens, partis faire le djihad contre l'occupant soviétique en Afghanistan dans les années 80, furent à l'origine des pires violences des années 90. La Tunisie craint le retour de ses quelques milliers de djihadistes. *« Le gouvernement actuel, issu d'élections démocratiques contrairement aux militaires algériens des années 90, a le soutien du pays. La Tunisie peut sortir de cette impasse sécuritaire avec une plus grande solidarité internationale. L'État tunisien ne peut pas faire plus, à cause de ses difficultés financières. Les pays européens doivent aider le seul pays du printemps arabe qui a réussi sa transition démocratique. Cette lutte est d'abord une affaire de moyens pour tenter de rendre la frontière avec la Libye moins poreuse »,* conclut Hazem Ksouri. ■

PIERRE DESORGUES

VIVRE ENSEMBLE. À de rares exceptions près, l'enseignement du fait religieux à l'école se heurte au manque de formation et de temps, au

École et religieux, un binôme à

Les attentats de *Charlie Hebdo* – suivis par ceux de Copenhague et de Tunis – ont rappelé que le consensus du vivre ensemble était une construction permanente. En France, l'école est considérée comme l'un des principaux maîtres d'œuvre de ce chantier, notamment au travers de l'enseignement laïque du fait religieux. Ce qui pose, au-delà de la question des moyens, celles de la formation des professeurs et du contenu des enseignements.

L'Institut européen en sciences des religions (IESR) a été placé en première ligne du plan de formation des 1 000 formateurs proposé, entre autres mesures postCharlie, par la ministre de l'Éducation. Sa directrice, Isabelle Saint-Martin, part cependant d'un état des lieux lucide : *« La formation initiale en ce qui concerne les faits religieux est insuffisante. Quant à la formation continue, elle est trop faible rapportée à la masse d'enseignants. Il y a un effort énorme à fournir. Or, cela demande de l'argent. »* En conséquence, il est presque impossible de mesurer dans quelle proportion les enseignants du public sont formés à aborder le sujet en classe.



© ALBERT HUBER

Le gymnase Jean-Sturm à Strasbourg. Ce sont des intervenants recrutés et formés par l'UEPAL qui sont chargés du cours de religion

Le rapport Debray

Le rapport Debray sur « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque », publié en 2002, proposait un module systématique pour les professeurs du premier et du second degrés. Cela n'a jamais été mis en place jusqu'au bout, si bien que la formation des enseignants reste pour le moins inégale et difficile à évaluer. Une lacune que la réforme des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) n'a pas contribué à combler. Désormais, un « renforcement » de la formation des enseignants figure parmi les mesures annoncées par Najat Vallaud-Belkacem. *« Renforcer, cela signifie que nous ne partons pas de rien »,* insiste Isabelle Saint-Martin, qui rappelle que le rapport Debray a tout de même donné une première impulsion. *« C'est une marque de confiance et de respect envers le corps enseignant que de considérer que la solution n'est pas sécuritaire mais passe d'abord par la mobilisation de l'école »,* ajoute-t-elle.

Pour corser la situation, le fait religieux – et c'est une spécificité française – ne fait l'objet d'aucune discipline. Il est abordé au collège et au lycée de manière transversale, notamment en cours d'histoire et de français et, depuis deux ans, d'histoire des arts au niveau du brevet. Un choix perçu par la plupart des professeurs comme la garantie de ne pas laisser la religion entrer dans l'école tel un cheval de Troie. Est-ce la panacée pour autant ? Sans doute pas, d'autres obstacles surgissant en chemin.

Des programmes ultrachargés, variant au gré des réformes, et la difficulté des professeurs à cerner les enjeux avec justesse constituent autant de freins à l'enseignement du fait religieux à l'école. Derrière les témoignages recueillis se profile cependant le spectre de raisons plus profondes. Face aux réticences croissantes des familles, élèves comme parents, la mollesse du soutien institutionnel ne rassure pas les professeurs, qui se retrouvent ainsi une grenade dégoupillée entre les mains. Combien sont-ils à renoncer à aborder le fait religieux avec leur classe ?

Dans le privé

La vie difficile de cette enseignante de primaire dans une ZEP de Nîmes, où le public est en très forte majorité musulman, l'illustre. En 2008, des ateliers permettant d'aborder fait religieux et laïcité avaient été organisés avec succès mais aucun collègue n'a voulu poursuivre cette activité chronophage, avec à la clé le risque de se heurter à de pénibles résistances. Devant le nombre d'incidents – une petite fille refuse de poser pour la photo de classe, des parents envoient leur fils en sortie scolaire mais pas leur fille… –, cette jeune enseignante dit gérer le « fait religieux » au cas par cas, en comptant sur la relation personnelle établie avec les familles. On déplorera que l'équipe pédagogique de l'établissement ait refusé de nous rencontrer au motif qu'un établissement laïque ne pouvait recevoir un journal protestant. Mésinterprétation de la laïcité hélas courante !

Jouer pour découvrir la laïcité et les faits religieux

« Enquête » (www.enquete.asso.fr) vient de recevoir l'agrément du ministère de l'Éducation nationale. L'association, qui propose des outils ludiques de découverte de la laïcité et des faits religieux destinés aux élèves, a pour vocation de permettre aux enfants de mieux comprendre le monde dans lequel ils évoluent et de favoriser une coexistence apaisée des différentes convictions religieuses ou areligieuses.

Violaine Laprononcière, enseignante en histoire-géographie dans un collège de Vénissieux, a fait appel à l'un de ces nouveaux matériels, « L'arbre à défis », pour introduire le cours sur la naissance des premiers monothéismes dispensé en 6e. Le jeu, *« à la fois compétitif et collaboratif »,* lui a permis de parler des objets religieux, des lieux de culte, de leurs adeptes et de ce qu'est la laïcité. Au fil des réponses aux questions vrai/faux, des définitions à trouver et autres devinettes, le tronc de l'arbre se garnit de feuilles. Aux côtés de différents travaux sur la tolérance et la laïcité, ce jeu a contribué à faire vivre la charte de la laïcité affichée dans l'école, dont les termes étaient restés abstraits pour les élèves.

« Ils ont acquis une méthodologie. Nous y avons consacré une heure une semaine sur deux, mais c'est autant de temps gagné lorsque nous aborderons le cours sur les monothéismes », explique la jeune enseignante. Et d'insister : *« Les enfants sont demandeurs et, en 6e, ils sont encore à un âge où ils prennent ce que le professeur leur dit. En plus, ils sont enthousiastes ! »*

C. B.

peu d'enthousiasme des élèves et des enseignants et à une approche biaisée de la laïcité.

construire

De rares initiatives éclairent le tableau, à l'image des ateliers conduits par Céline Spery dans un collège rural aisé du Rhône. Cette dynamique professeur de français a choisi de faire réfléchir ses élèves sur la laïcité, la caricature, la défense d'une cause… « *Les jeunes deviennent acteurs. Il y a de l'émulation, de l'enthousiasme dans la recherche et le travail en autonomie* », se réjouit-elle.

Catholiques et protestants

Le versant privé de l'enseignement en France sous contrat avec l'État est lui aussi interpellé par les questions de formation. Pour des raisons historiques, les réponses apportées sont en majorité catholiques. Les cinq universités catholiques présentes sur le territoire français constituent, avec les ISFEC (instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique) et les différents instituts qui dépendent d'elles, un réseau hyperstructuré. Le cadrage national de l'enseignement catholique comprend des modules sur l'enseignement du fait religieux, jusqu'à des éléments de catéchèse. Ces orientations sont déclinées localement par les ISFEC tandis que l'organisme chargé de coordonner la formation continue, Formiris, affirme toucher près de 1 000 enseignants par an et par action de formation continue prenant en compte le fait religieux.

La formation de ses enseignants mais aussi son approche du fait religieux et, disons-le, de la religion, va contribuer à démarquer l'enseignement privé, catholique et protestant, de l'enseignement public. Dans les établissements sous contrat, le fait religieux sera bien sûr abordé de manière transversale mais aussi au travers d'un cours dédié.

« Le fait religieux – et c'est une sp écificité française – ne fait l'objet d'aucune discipline »

Dans chaque cas, le grand atout des professeurs sera leur forte conscience des enjeux sociétaux qu'implique leur cours et leur absence de complexes. En effet, ils n'ont à s'interroger ni sur leur légitimité ni sur l'intérêt d'aborder le fait religieux. « *Pour atteindre une meilleure compréhension du monde qui nous entoure, chaque religion est un pont au-dessus du précipice du doute et aucune ne s'impose par rapport à une autre* », résume Guy Mielcarek, proviseur du gymnase Jean-Sturm (collège et lycée à Strasbourg).

Cet horaire spécifique dédié aux questions religieuses soulève cependant la question de la frontière entre transmission d'une connaissance et transmission d'une religion. Parfois présenté comme non catéchétique – c'est notamment le cas dans les établissements protestants interrogés –, comment imaginer qu'il ne soit pas marqué par la confession affichée par l'établissement ? Dans la sphère éducative protestante, ce sont d'ailleurs des pasteurs et des théologiens – ou des intervenants recrutés et formés par l'UEPAL en Alsace-Lorraine – qui en sont chargés. C'est le cas, par exemple, d'Isabelle et Stéphane Hervé au cours Bernard-Palissy (collège et lycée en région parisienne). Tous deux pasteurs, ils ont la responsabilité d'un cours qui tient plus de l'histoire que de la religion mais qui accorde une importance centrale à la Réforme. Leur programme fait aussi la part belle à l'œuvre de Khalil Gibran, sans oublier des personnalités telles qu'Anne Frank ou Nelson Mandela. L'important est d'apprendre à penser. « *On construit un meuble à tiroirs qui permettra aux élèves de classer les informations qu'ils recevront au cours de leur vie* », explique Isabelle Hervé. La démarche, ainsi expliquée aux parents, bénéficie de l'adhésion d'un public en majorité très éloigné de la culture protestante. Au-delà de toute étiquette, c'est surtout la capacité au dialogue de l'intervenant comme de l'enseignant qui fera la différence.

Alors quand les jeunes se mettent à prendre la parole et à poser des questions, comme le rapporte Isabelle Hervé, c'est bon signe. ■ CLAIRE BERNOLE

« Entrer dans une réflexion sur les religions »

Questions à Esther Benbassa, sénatrice Europe Écologie-Les Verts, professeur en histoire du judaïsme moderne à l'EPHE.

Vous êtes coauteur, avec le sénateur Jean-René Lecerf, d'un rapport d'information qui fait état d'une application parfois discriminante du principe de laïcité. Dans quelle mesure l'école peut-elle agir pour revenir à une meilleure compréhension ?

Nous demandons à ce qu'un enseignement spécifique soit dédié aux faits religieux. Un cours qui figurerait au programme d'instruction civique ou, pour les lycéens, de philosophie. Cela donnerait aux élèves une connaissance de la religion moins caricaturale, sans aucun prosélytisme et parallèlement à l'enseignement de la laïcité.

Car la laïcité telle qu'on la décrit et l'enseigne aujourd'hui est un mot vide de sens. Il faut passer du mot à la compréhension du concept, pour que les jeunes gens qui ont une recherche religieuse n'aillent pas sur Internet pour tomber sur des sites radicaux. Les terroristes [de *Charlie Hebdo, ndlr*] sont des Français qui ont été baignés par ce discours dépourvu de sens. La propagande politicienne leur a martelé que la laïcité était la règle et que l'islam était mauvais. Désormais, il faut entrer dans une réflexion sur les religions. Pour que ceux qui reviennent à la religion – c'est leur droit – ne reçoivent pas un apprentissage venant de mentors peu formés et idéologues.

Les mesures annoncées par Najat Vallaud-Belkacem vous semblent-elles aller dans le bon sens ?

Nous n'en sommes pas encore aux actes. Le conseiller politique de la ministre a convenu de l'utilité de mes propositions. Une augmentation du contenu consacré aux faits religieux a été évoquée, mais sans réponse nette quant à un cours dédié. Or, il faut passer à l'action d'une manière concertée et intelligente, et cesser de faire de la laïcité une nouvelle religion civile. Ce que nous voulons, c'est que la loi sur la laïcité soit appliquée telle qu'elle l'était en 1905, dans le respect de tous les cultes, sans qu'ils empiètent dans l'espace public. C'est dans ce cadre qu'il faut enseigner les faits religieux d'une manière scientifique et objective. Nous avons besoin de sortir de ces guerres entre les laïquards et le corps religieux en général. Les Églises n'entreront pas à l'école pour autant.

Cet enseignement du fait religieux – objectif et surtout plus consistant – serait-il propre à désamorcer certaines tensions sociales ?

Peut-être pas à désamorcer dans l'immédiat mais à apaiser et à rétablir l'échange. Car actuellement, on est dans le non-échange : il faut tuer les juifs, tuer les Français… Nous devons désidéologiser la religion, tout au moins à l'école, et faire en sorte qu'elle ne pousse pas les jeunes esprits, les personnes fragiles, dans des replis sectaires. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.

DE PAR LE MONDE



Jean-Noël de Bouillane de Lacoste

L'Islande renonce à l'UE

L'actualité tourmentée de ces dernières semaines a laissé dans l'ombre une nouvelle, certes mineure, mais qui mérite néanmoins d'être mentionnée : le renoncement par le gouvernement islandais, le 12 mars, aux négociations d'adhésion entreprises il y a cinq ans par l'Islande avec l'Union européenne.

2008 : la crise financière porte un coup sévère au secteur bancaire islandais. Celui-ci a multiplié les invites, notamment en direction de milliers de retraités britanniques et néerlandais, pour qu'ils viennent déposer à Reykjavik leurs pensions et leurs économies. Là-dessus, la couronne islandaise chute de 50 %… Le gouvernement de gauche de l'époque obtient du FMI un prêt de deux milliards de dollars en échange d'un sévère assainissement de ses finances. Mais l'idée paraît alors s'imposer qu'une adhésion à l'UE assurerait à l'Islande un cadre solide pour son développement, l'euro constituant une valeur sûre.

Or voici que le pays accomplit de lui-même les efforts nécessaires pour sortir de la crise, tandis que les négociations avec Bruxelles se passent mal, en particulier au sujet des quotas de pêche – l'un des postes majeurs des exportations islandaises – que Reykjavik trouve bien entendu trop bas. Les 320 000 Islandais, fiers de la singularité de leur pays dont le Parlement a été institué en 930, se montrent en majorité peu intéressés par l'intégration européenne. Aussi le gouvernement de centre droit qui balaie la gauche aux élections du 28 avril 2013 n'hésite pas à proclamer son refus de l'UE, ce qu'il vient de faire officiellement, dans une lettre au président actuel (letton) du Conseil européen.

La coalition des partis de gauche a bien entendu dénoncé cette initiative, en faisant valoir que le gouvernement avait annoncé un référendum qui n'avait pas eu lieu, et que la commission des Affaires étrangères du Parlement n'avait pas été saisie. Ses protestations ont rencontré peu d'écho.

La décision du 12 mars n'en est pas moins regrettable. Elle témoigne de l'absence d'attrait dont souffre la construction européenne, comme aussi d'un certain recul égoïste des Islandais devant les tâches (coopération, lutte antiterrorisme, climat) qui s'imposent clairement à l'Europe sur le plan international. ■

POLITIQUE. Au lendemain du premier tour des élections départementales, la majorité présidentielle apparaît très affaiblie, face à la coalition UMP-UDI et au Front national.

À droite, presque toutes

La valse des chiffres a commencé dimanche : 51, 49, 32, 29, 22, 15 et s'est affinée depuis lundi. Les résultats du premier tour des élections départementales dessinent un panorama somme toute classique, avec des forces et des faiblesses, des montagnes de succès, des plaines d'effondrement. Comprendre cet ensemble n'est pourtant pas si facile : on dirait que tout fuit sous les yeux des experts. Effet d'optique, ou trouble de la vue ? Tentative de synthèse dans un paysage déconstruit.

Commençons par déplorer la béatitude qui s'empare des responsables politiques à 20 h : à les voir, on pourrait croire qu'il n'y a que des vainqueurs. *« Il ne faut pas leur en vouloir s'ils paraissent déconnectés de la réalité,* recommande Pierre Mathiot, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille. *Comment voulez-vous qu'ils puissent, à 20 h et deux secondes, formuler des observations pertinentes ? Ils reproduisent des éléments de langage que leur ont préparés l'état-major de leur parti. Ce n'est qu'après, lorsque les conseillers leur ont livré des résultats tangibles, qu'ils se réveillent et font preuve de sincérité. »* Passé ce moment difficile, quelles leçons retenir ?

Un jeu dangereux

Un premier phénomène étonne : la relative modestie de l'abstention. Bien sûr, elle est élevée, mais avec un taux de 48,93 %, elle est plus faible qu'annoncée, surtout pour une élection dite intermédiaire. *« C'est un comportement que les instituts de sondage ont du mal à évaluer,* justifie Pierre Bréchon, professeur à l'IEP de Grenoble. *Certes, voter n'est plus, comme autrefois, considéré comme un devoir, mais cela demeure un acte fondamental de notre vie commune. Alors les gens qui restent chez eux préfèrent n'en rien dire aux enquêteurs. »* Ceux-ci, pour pallier le silence ou le mensonge par omission, recourent à des stratagèmes plus ou moins rigoureux qui expliquent parfois les erreurs de calcul.

Pour le politologue Julien Théron, la participation s'explique aussi par les difficultés que traverse notre pays : *« Les électeurs sentent bien que la France est devant des choix importants à faire, que la présence du Front national dans le débat général pose des questions à la République, y compris après les attentats de Paris. Ces antagonismes et l'affrontement des idées sont toujours favorables à la mobilisation, même s'il faut, en l'occurrence, la relativiser. »*

Le score obtenu par les partis politiques donne lieu à des commentaires nuancés. On l'a entendu dire sur tous les tons : le Front national n'est pas le premier parti de France. Est-ce important ? *« Pas du tout, ce titre n'a pas de sens,* objecte aussitôt Renaud Payre, professeur à l'IEP de Lyon. *Nous avons pris pour un séisme politique la victoire du FN dans un canton des Bouches-du-Rhône en 1985 et nous devrions minimiser le résultat de ce scrutin ? Ce serait le premier pas vers la normalisation de ce parti. »*

Tous les experts soulignent la montée en puissance d'un parti qui ne bénéficiait d'aucun réseau local constitué, qui a rarement gagné des sièges quand les élections se déroulent au scrutin majoritaire à deux tours et dont les candidats, novices, ont évité de se montrer sur les marchés. *« Dans ces conditions, le Front national a obtenu un résultat historique,* ajoute Julien Théron. *Cela peut lui permettre d'aborder les prochaines échéances en position de force. »*


© ALBERT HUBER

« La présence du Front national dans le débat général pose des questions à la République »

Le vainqueur officiel du premier tour est pourtant l'UMP, associée à l'UDI. Avec environ 29 % des voix, la droite et le centre tiennent la première place et le visage à la fois serein et souriant de Nicolas Sarkozy, dimanche soir, ne devait rien à la méthode Coué. Mais c'est aussi dans la fragilité de la coalition que se trouvent les difficultés à venir.

« Le Front national abordera les prochaines élections en position de force »

« Les alliances locales entre les deux formations résultent d'un travail mené en commun depuis des années, remarque Pierre Mathiot. *Mais face au Front national, l'UDI n'adopte pas la même réponse que son partenaire. »* Pour beaucoup, le succès de Nicolas Sarkozy dépendra de sa capacité à incarner au plan national une coordination locale. *« Dans la perspective de la présidentielle, rien n'est encore joué pour lui »,* note encore Pierre Mathiot. Mais ce type d'interrogation est un luxe auquel ne peut prétendre, actuellement, le Parti socialiste.

Le PS humilié

Le fer de lance de la majorité présidentielle a obtenu 21,2 % des voix. Ce n'est pas tant le score en lui-même qui fait débat – ce parti en a vu d'autres, et de plus terribles – mais ce qu'il entraîne en vue du second tour. *« En étant exclu du scrutin de dimanche prochain dans la moitié des cantons, le PS est humilié,* souligne Renaud Payre. *La situation est d'autant plus catastrophique que ses alliés ne sont plus assimilables à la majorité présidentielle : même Europe-Écologie Les Verts – ou ce qu'il en reste – se divise au sujet d'un éventuel retour au gouvernement. »*

Bien entendu, la division de la gauche n'est pas une affaire nouvelle. On peut même dire que la multiplication des offres politiques lui a souvent réussi. Mais le haut niveau du Front national rappelle aux dirigeants socialistes le spectre du 21 avril 2002. Pourtant, les politologues appellent à la prudence. *« À Paris, Lyon-métropole, territoires électoraux favorables au PS, on n'a pas voté,* remarque Renaud Payre. *Si cela avait été le cas, on peut penser que le résultat aurait été moins dramatique. »* Un point de vue que Julien Théron partage : *« Quand on constate à quel point le président de la République est impopulaire, on ne peut s'empêcher de penser que les appels du Premier ministre ont été entendus. »* Mais Manuel Valls n'est pas un candidat. Pas encore… ▪

FRÉDÉRICK CASADESUS

De nouveaux votes en vue

Dimanche prochain, nous repartirons pour un tour. Ou du moins les électeurs des cantons où les binômes n'ont pas été élus au premier tour – ce qui représente un peu plus de 1 800 territoires.

Pour se maintenir au second tour, un binôme doit avoir obtenu un nombre de voix représentant au moins 12,5 % des inscrits. L'affrontement de trois candidats se posera dans plus de 320 cantons, mais la question des reports de voix ne se posera pas de la même façon pour l'alliance UMP-UDI et le Parti socialiste.

« La droite et l'extrême droite devraient encore se renforcer du fait de la porosité des deux électorats, pense Pierre Bréchon, professeur à l'IEP de Grenoble. *À gauche, la division paraît bien établie. Mais tout cela peut encore varier d'un canton à l'autre. »* Dès la semaine prochaine seront élus les présidents des conseils départementaux.

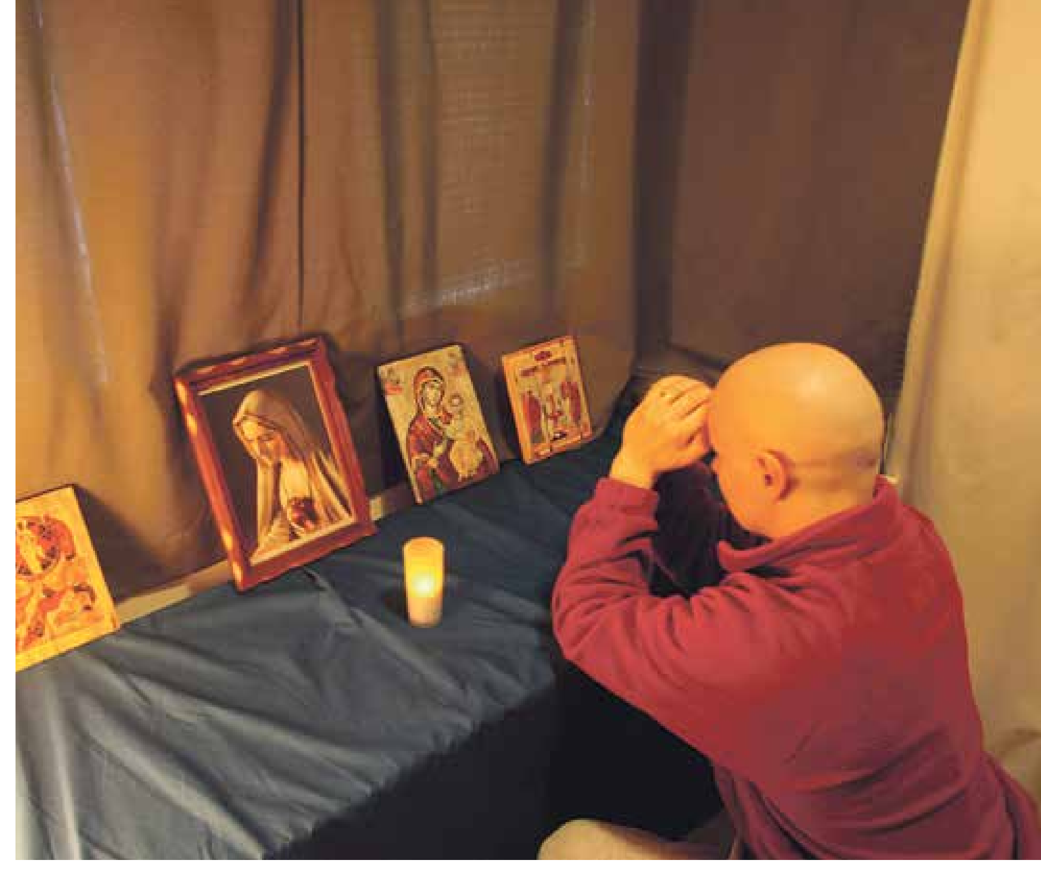
F. C.

LA PRISON AUTREMENT. En Suède, des détenus s'inscrivent pour pouvoir effectuer des retraites spirituelles dans la prison de Kumla. Certains d'entre eux y trouvent l'harmonie.

Vie monastique en prison

Quelques couloirs baignés d'une lumière tamisée, un fond de musique classique tout juste audible, des portes ouvertes sur « la chapelle », avec ses icônes et ses bougies, et sur des « pièces à méditation ». Des rideaux bordeaux et gris ont été tirés ici et là pour donner un peu de chaleur au lieu, qui n'avait pas été conçu pour accueillir un tel espace de retraite spirituelle. Au cœur de l'une des prisons suédoises de haute sécurité.

En ce milieu de journée, les sept détenus accueillis dans « l'Unité monastère » de la prison de Kumla (170 kilomètres à l'ouest de Stockholm) se reposent, chacun dans la cellule qu'il occupe pour toute la durée de la retraite, à l'écart du monde carcéral. Il ne sera pas possible de les rencontrer. Pendant une semaine, ou un mois, ils ne sont en contact qu'avec le responsable de la retraite, un gardien et deux détenus supplémentaires chargés des tâches ménagères. Ils n'ont pas accès à la télévision ni à la radio, ne reçoivent aucun courrier.



D. R.

Un lieu de prière et de méditation accueille les détenus

Liste d'attente

C'est Lennart Nilsson – un pasteur baptiste proche de la retraite – qui, cette semaine-là, a la charge de ces pensionnaires un peu particuliers. Alors que l'administration pénitentiaire les qualifie de *« clients »,* il préfère les appeler ses *« frères »* ou *« les participants ». « Je me comporte avec eux comme si je n'étais pas dans une prison, de la manière la plus individuelle possible »,* chuchote-t-il dans sa barbe.

Les détenus semblent apprécier. Depuis le lancement du projet en 2001 (une « première » en Europe du Nord), plus de 1 500 d'entre eux ont réalisé des retraites d'une semaine et environ 150 d'un mois. Les demandes proviennent de toutes les prisons de Suède.

Dans les premiers temps n'étaient admissibles que les détenus condamnés à dix ans de prison au minimum, pour *« leur donner une perspective, dans un esprit chrétien »,* précise Boel-Marie Lennartsdotter, la responsable de l'Unité monastère. Depuis, cette période de détention minimale a été réduite à quatre ans. La liste d'attente est de six mois pour les retraites courtes, d'un an pour celles d'un mois (lire l'encadré sur les méthodes de sélection).

Une journée typique dans le « monastère » de Kumla commence à huit heures. Lever, petit déjeuner, promenade d'une demi-heure, un quart d'heure de prière du matin, une demi-heure de méditation, entretien individuel avec le responsable de la retraite ou exercices de relaxation, déjeuner, repos ou lecture d'écrits religieux, promenade, entretien avec le responsable de la retraite ou relaxation, dîner, méditation « profonde », célébration, collation, prière du soir, lecture d'un texte à méditer pour le lendemain, extinction des feux à vingt heures.

Tout est fait pour que les sept détenus de passage se concentrent sur eux. *« De ce traitement respectueux peut naître le besoin de vivre autrement que dans la douleur. Beaucoup d'entre eux le disent en sortant : ils ne haïssent plus »,* constate Boel-Marie Lennartsdotter, une femme pasteur qui travaille à Kumla depuis 2008. *« Avant leur première retraite,* reprend-elle, *on ne peut pas savoir quelles relations les détenus entretiennent avec Dieu. Nous espérons toujours que quelque chose puisse se déclencher en eux. Si le Rédempteur habite en nous, il frappe à la porte. »*

Sans employer les mêmes mots, Peter, un détenu âgé de 27 ans ayant déjà effectué plusieurs séjours au « monastère », évoque plus ou moins le même parcours intérieur. À notre demande et avec le feu vert de l'administration pénitentiaire, il a accepté d'en parler. *« Au début,* admet-il, *j'ai demandé à faire une retraite pour être au calme, me sortir du stress quotidien. Mais le fait d'avoir grandi dans une famille croyante, qui fréquentait l'Église pentecôtiste, m'a aidé. Je n'ai éprouvé aucune résistance à l'esprit religieux du lieu. C'était comme retourner en enfance. Je me suis senti en sûreté, en harmonie. »*

« De ce traitement respectueux peut naître le besoin de vivre autrement que dans la douleur »

Condamné à douze ans de prison, Peter, dont le visage est marqué par de profondes cicatrices, passait pour un dur aux yeux des codétenus. *« Que j'ai pu vouloir aller au monastère a surpris. Mais depuis, d'autres m'ont imité. »* Il ne le regrette en rien. *« Cela m'a sauvé. Moi qui étais très destructeur, j'ai découvert que la vie avait de la valeur. »*

Et les musulmans ?

D'autres détenus n'ont pas cette chance, ou ne se retrouvent pas dans l'atmosphère qui règne dans cet espace à part. Ceux-là, après une première retraite d'une semaine, ne renouvellent pas l'expérience. *« Notre activité est fondée sur le volontariat, personne ne vous ordonne de croire en Dieu ou qui que ce soit »,* pointe Boel-Marie Lennartsdotter.

Depuis quelque temps, l'administration pénitentiaire doit répondre à des critiques de la presse suédoise quant à l'aspect essentiellement chrétien des retraites (fondées sur les exercices spirituels d'Ignace de Loyola). La question irrite un peu Boel-Marie Lennartsdotter : *« On nous demande : "Mais que faites-vous pour les musulmans ?" Nos activités ici leur sont ouvertes, cela nous arrive d'en recevoir. Si d'autres ont envie de se concentrer sur les musulmans, je n'y verrais aucun problème. »*

Ce qui préoccupe davantage la responsable de l'Unité monastère de Kumla, c'est l'évolution sécuritaire de la société et du milieu carcéral. *« Tant que cette prison ne changera pas de directeur, notre projet sera maintenu. Après ? On ne sait pas. La relève est souvent issue d'une culture plus dure. On peut déjà sentir quelques changements. Il y a un an, on nous a supprimé la fourchette en métal pour passer à la fourchette en plastique. »* ▪

ANTOINE JACOB
CORRESPONDANCE DE STOCKHOLM

Mode d'emploi

Un détenu ne peut prétendre qu'à un seul cycle complet de retraites spirituelles à Kumla. Il comprend deux séjours d'une semaine et, si tout se passe bien, un mois complet, suivi à nouveau de deux retraites d'une semaine, avec le même groupe. Comment arrive-t-on là ? Un détenu prend contact avec le comité pour les soins spirituels de sa prison, censé s'assurer que toute personne le souhaitant jouisse de la liberté de culte et puisse *« pratiquer sa religion, seul ou en groupe »,* comme le stipule la loi suédoise. S'ensuit un entretien entre le détenu et un pasteur, qui *« veut comprendre ses motivations et lui expliquer ce qu'une telle retraite signifie »,* détaille Boel-Marie Lennartsdotter, en charge du « monastère » de Kumla. La candidature de l'intéressé est ensuite soumise à l'inspection des probations. Laquelle renvoie un dossier sur ses antécédents (éventuels maux psychiatriques, comportement, etc.). La direction de la prison a son mot à dire. *« Mais c'est nous qui prenons la décision finale »,* pointe Boel-Marie Lennartsdotter. En général, la réponse est positive. Lors des retraites, les participants sont payés (l'équivalent de 9,4 euros par jour), *« parce qu'ils travaillent sur eux-mêmes ».* **A. J.**

L'économie autrement ▸ Conséquences de la loi Économie sociale et solidaire sur le secteur et la finance ▸ Témoignage d'épargnants solidaires ▸ D'autres formes d'économie : le crowdfunding et l'économie partagée

DOSSIER RÉALISÉ PAR LAURE SALAMON

Quand l'argent prend



© PHOTOPQR/OUEST FRANCE JEAN-PHILIPPE GAUTIER L

Les « cigaliers » sont avant tout des hommes et des femmes convaincus que l'épargne n'a de sens que si elle est solidaire

ÉCONOMIE. Quelles conséquences la loi votée en 2014 va-t-elle avoir sur le secteur de l'économie sociale et solidaire, notamment en matière de placements financiers ?

Représentant 10 % de l'emploi en France et 2,3 millions de salariés, l'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des coopératives, mutuelles, associations et fondations qui privilégient l'humain – par exemple la réinsertion de personnes en difficulté – et non le capital et poursuivent un but non lucratif.

Le fonctionnement et les activités sont fondés sur les principes de solidarité et d'utilité sociale, avec des modes de gestion démocratiques et l'obligation de réutilisation des bénéfices réalisés. Le gouvernement a fait voter une loi fin juillet 2014 qui est la première du genre.

« Cette loi participe à la reconnaissance de ce secteur et de cette autre forme d'économie », souligne Sophie Keller, experte associée à l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC et cofondatrice d'Odysseum, cabinet d'experts spécialisés sur l'ESS. Un des grands changements de la loi ESS est l'ouverture de ce secteur à de nouvelles structures comme les entreprises à vocation sociale. En définissant qui entre dans le champ de l'ESS et qui n'en fait pas partie, la loi clarifie la répartition des financements , ce qui va à terme permettre le développement du secteur.

En attente de décrets

Frédéric Tiberghien, président de Finansol, association de promotion d'une finance « éthique, humaine et solidaire », se réjouit de la rénovation des titres associatifs et fondatifs qui vont permettre des investissements pour renforcer les fonds propres de ces structures. Il souligne également le volet de soutien des collectivités territoriales. *« La loi offre une multitude de petites mesures qui vont ouvrir des horizons et permettre à l'ESS de se développer,* souligne le président de Finansol. *À condition que les décrets soient enfin publiés car il y a encore du retard dans ce domaine. Et il faut que les moyens financiers suivent, ce qui n'est pas encore le cas. »* Selon la loi, la Banque publique d'investissement (BPI) devrait injecter 500 millions d'euros dans l'ESS. Pour Sophie Keller, cet engagement de la BPI vers l'innovation sociale est une très bonne initiative. *« Car l'injonction politique va obliger la BPI à débloquer des fonds pour financer des projets de ces structures sociales, ce qui n'est pas dans ces habitudes. »*

L'agrément solidaire

Malgré ces mesures et une volonté ministérielle de développer le secteur, il reste encore des freins à l'essor de l'ESS. *« On sent que l'ESS n'est pas une priorité pour l'ensemble du gouvernement,* critique Frédéric Tiberghien. *On nous oublie par exemple quand ont lieu les discussions sur le pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. »*

Sophie Keller déplore de son côté le parcours du combattant que représente la recherche de financements et le manque d'accompagnement des projets. La grande inquiétude concerne la question de l'agrément solidaire. *« On craint que ce soit plus difficile d'obtenir l'agrément et que cela freine le développement de l'épargne solidaire qui est déjà assez peu développée dans notre pays »,* explique le directeur de Finansol.

Cet agrément est la reconnaissance officielle pour un établissement de son appartenance à l'ESS, ce qui permet de prétendre à des financements dédiés, par exemple *via* l'épargne solidaire. Pour mieux contrôler les entreprises qui postulent à l'agrément, les critères d'attribution sont passés de trois à une dizaine. Il est prévu que l'agrément soit donné d'office à plusieurs types de structures comme les entreprises et chantiers d'insertion, les régies de quartier. Une des conditions est de prouver la rentabilité faible par rapport à l'utilité sociale, ce qui est compliqué vu qu'il n'existe pas de normes concernant ce premier terme. Le décret n'est pas encore paru mas le secteur y sera très attentif.

Le secteur de l'ESS a besoin de la finance solidaire. Cependant, l'épargne solidaire n'est pas vraiment ciblée par la loi, contrairement à la Stratégie nationale sur la transition écologique qui mise plus sur ce moyen de financement, qui n'est actuellement pas mis

du sens

à l'agenda des débats du Parlement. L'épargne peut être mobilisée à des fins sociales et solidaires. Pour ces placements, il existe essentiellement trois catégories d'acteurs financiers, selon Amélie Artis, maître de conférences en économie à l'Institut de sciences politiques de Grenoble. *« Les banques lucratives qui se sont mises à proposer des produits d'épargne solidaire pour répondre aux besoins et envies de leurs clients, mais qui ne se posent pas plus de questions sur leur rôle ou leur impact dans le secteur bancaire. Les banques coopératives (Crédit mutuel, Crédit coopératif…) qui offrent du fait de leur statut des soutiens à des projets solidaires, tout en proposant en parallèle les mêmes services que les banques lucratives. Et enfin les acteurs financiers que sont France Active, la NEF, la SIDI, Oikocredit, les Cigales… qui ne sont pas des établissements bancaires et doivent s'adosser à de vraies banques, mais dont la solidarité et le social sont la spécialité. »*

« Les citoyens cherchent à investir leur argent près de chez eux, mais ne savent pas comment faire »

L'étude de Finansol de 2014 sur les épargnants démontre que l'engouement pour ces placements éthiques touche désormais au-delà des cercles militants. Sophie Keller confirme cet enthousiasme des citoyens qui veulent donner du sens à leur argent. *« Ils cherchent à investir leur argent sur les territoires près de chez eux, mais ne savent pas toujours comment faire. »*

Pour l'instant, l'épargne solidaire ne représente que 0,2 % de l'ensemble de l'épargne des Français. *« Elle souffre du préjugé selon lequel les placements dans les organisations sociales et solidaires sont trop risqués et peu rentables,* explique Amélie Artis, maître de conférences en économie. *Pourtant ils ont plutôt bien résisté à la crise. Sur la rentabilité, c'est sûr que le non-lucratif rapporte moins que le lucratif, mais si on prête de l'argent, on est sûr de le récupérer à terme. »*

L'épargne solidaire ne pourra se développer qu'à condition de faire connaître ses placements au plus grand nombre, de mieux informer les acteurs bancaires sur la sécurité et la rémunération dans les domaines qu'ils connaissent moins et de mieux organiser les financements et les projets qui pourraient en bénéficier.

En dépit de ces freins, Amélie Artis voit des apports très positifs de cette autre forme d'économie au système financier. *« En 1983, le Crédit coopératif proposait son premier placement solidaire. On constate aujourd'hui que toutes les banques en proposent un. Ces pratiques qui émergent de la finance solidaire peuvent contaminer le système dominant. »* Vers d'autres formes d'économie… ■

LAURE SALAMON

À LIRE

+ Web : quelles questions se poser si l'on veut épargner de manière éthique ? À lire sur www.reforme.net

Stratégie et financement des entreprises de l'ESS Sophie Keller, Amandine Barthélémy et Romain Slitine, Rue de l'Échiquier, 2014, 25 €.

Introduction à la finance solidaire Amélie Artis, PUG, 2013, 15 €.

Les placements solidaires *Alternatives Économiques*, 2012, 9,50 €, 145 p. (une nouvelle édition sortira en juin 2015)

www.oikocredit.fr
www.finansol.org

Oikocredit, un exemple de placement éthique

La société financière coopérative Oikocredit a été fondée à l'initiative du Conseil œcuménique des Églises en 1975. Pour les épargnants français, elle propose deux types de placements éthiques : un investissement en direct sur l'Oikocredit international share foundation (OISF). Selon Gaël Marteau, directeur France de Oikocredit, 1 700 investisseurs en France dont plus de 200 personnes morales ont contribué à hauteur de 18 millions d'euros au 31 décembre 2014. Pour les personnes morales, le Crédit coopératif propose aussi depuis 2014 un livret Oikocredit sans risques, mais moins rémunéré que l'OISF. Avec l'argent de ces produits, Oikocredit octroie des prêts et aide à financer 800 petites et moyennes structures dans les pays du Sud. Par exemple, Oikocredit vient de s'engager auprès de l'entreprise Thrive solar qui fabrique des lampes solaires écologiques en Inde. Le directeur rappelle que les équipes d'Oikocredit dans les pays agissent de manière indépendante. *« Nous suivons le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que nous laissons ceux qui sont le mieux placés pour prendre des responsabilités le faire et nous ne le faisons pas à leur place. »*

L. S.

ÉPARGNE. Il existe plusieurs manières d'épargner : investir en direct, placer, reverser… de manière privée ou *via* son salaire. Témoignages d'épargnants solidaires.

« Un pouvoir d'action et de changement »

Christine, 35 ans, Paris
La banque qui gérait mon argent s'est montrée plusieurs fois incompétente et j'ai appris qu'elle n'était pas des plus vertueuses. J'ai transféré mon compte au Crédit coopératif et ouvert un livret Agir, dont la moitié de mes intérêts revient à l'organisation « Réseau Cocagne », qui fait de la réinsertion sociale à travers des cultures maraîchères. Le Crédit coopératif propose à ses adhérents de soutenir une association ou entreprise solidaire, en choisissant lui-même pour quelle cause il s'engage. Il ne s'agit que d'une petite contribution personnelle d'une centaine d'euros par an, mais je préfère soutenir de telles organisations, et avoir une banque qui offre une alternative à la finance classique.

Jacques Sambuc, 52 ans, Montpellier
Dans les années 1990, j'ai ouvert un compte et un livret au Crédit coopératif et une partie est mise à disposition de la NEF (société coopérative de finance solidaire). J'ai également fait des investissements directs dans des coopératives ou sociétés : Énercoop, Terres de liens… Depuis 1997, j'ai placé environ 10 000 euros, avec une moyenne de 1 000 euros par projet. Les bénéfices financiers sont assez faibles. Je récupère l'argent sur du long terme, mais avec des revenus faibles.

Ce n'est pas le critère de choix, ce qui m'importe, c'est de savoir à quoi sert mon argent. C'est une satisfaction personnelle de soutenir des projets qui m'intéressent, notamment dans l'environnement. C'est aussi une forme de résistance au système financier mondial en lien avec mes convictions protestantes dans le sens où nous avons une responsabilité par rapport aux conséquences de nos actes.

Marion et Antoine Rolland, 41 ans, Lyon
Avant, nos comptes se trouvaient dans une banque régionale dont les placements servaient en priorité à des rendements élevés. Nous avons donc migré vers le Crédit coopératif et la NEF. Nous avons aussi investi dans des Cigales à Paris d'abord puis maintenant à Lyon. Dans ces clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire, le groupe d'une quinzaine de personnes choisit la somme à investir pour soutenir un projet.

Nous avons la satisfaction d'aider à créer un emploi, un magasin, un lieu… Dans notre groupe lyonnais, nous arrivons à épargner entre 500 et 700 euros par mois. On pense qu'épargner, c'est un truc de riches, mais dans une Cigale on peut contribuer avec des petits montants. En choisissant l'épargne solidaire, le citoyen retrouve un pouvoir d'action et de changement.

Karine Cascaro-Flambeaux, 48 ans, Lyon
Nous n'épargnons pas beaucoup, mais le peu que nous arrivons à épargner nous souhaitons le faire circuler. Nous avons deux types de soutien : un groupe de Cigales à Lyon qui contribue à un développement au niveau local dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Lorsqu'une Cigale soutient un projet, la crédibilité de notre action offre un effet de levier pour d'autres types de financements, auprès des banques.

Nous soutenons également une association burkinabé, Yaika Solidaire, notamment pour le démarrage d'une activité locale qui servira au plus grand nombre. Nous ne sommes pas des investisseurs massifs, mais plutôt des souteneurs de projets. Nos compte et livret sont historiquement à la Banque postale. S'il y a un lien à faire avec nos convictions protestantes, c'est la parabole des talents qui dirige nos choix en terme d'investissement.

Frédérick Renault, chargé de l'épargne salariale pour la SCOP Syndex, cabinet d'expertises pour les comités d'entreprises
Syndex propose un plan d'épargne d'entreprise (PEE) à ses salariés avec trois types de supports : un fonds d'entreprise Syndex, un fonds interentreprises diversifié et un fonds solidaire. Ce dernier a été instauré après la loi de modernisation de l'économie de 2008.

Le premier fonds est abondé par Syndex. C'est-à-dire que l'entreprise procède à un versement correspondant à trois fois le montant de l'épargne salariale dans la limite du plafond légal (3 043 € par an). Ce n'est pas le cas des autres fonds, interentreprises et solidaires. Résultat, la plupart des salariés placent leur argent dans ce fonds vu qu'il rapporte beaucoup plus.

Nous souhaitions aller plus loin et étudier la possibilité de transformer ce fonds Syndex en fonds solidaire. Malheureusement, une limite juridique restreint ce projet.

Sur les 400 porteurs de parts de Syndex, très peu épargnent *via* le fonds solidaire. Ce qui n'est pas le souhait du conseil de surveillance, mais c'est l'aspect législatif qui nous a bloqués.

PROPOS RECUEILLIS PAR L. S.

Entretien avec Véronique Bessière, professeur à l'Université de Montpellier (IAE).

Qu'est-ce que le « crowdfunding », financement participatif en français ?
C'est un mode de financement qui fait appel à un grand nombre de personnes en utilisant Internet et les réseaux sociaux. Les plates-formes mettent en relation directe les internautes avec les porteurs de projet. L'entreprise américaine Kickstarter, née en 2009, est le leader mondial du secteur. Le crowdfunding regroupe des activités très hétérogènes que l'on peut classer en trois catégories.

Certaines plates-formes proposent de faire des dons purs ou proposent une récompense (*é(Tvi*.

DES JOSEPH ET DES MARIE (6). Après Marie de Nazareth et Marie de Béthanie, la troisième Marie de notre série se situe essentiellement à la fin de l'Évangile. Elle fut la première à rencontrer le ressuscité.

LI.RE.

Marie de Magdala

Au début des Actes, Pierre reconstitue le collège des Douze. Comme premier témoin de la résurrection, Marie aurait dû être en tête de liste pour remplacer Judas

Tous les évangiles sont d'accord pour dire que Marie de Magdala était à la croix. Elle faisait partie de ces femmes qui ont suivi Jésus jusqu'au bout alors que – nous l'avons déjà pointé la semaine dernière – les apôtres ont été incapables de le suivre jusque dans sa passion. Ensuite Marie de Magdala était au tombeau le dimanche matin. Elle a été la première à découvrir le tombeau vide. Dans les trois premiers évangiles, elle a rencontré un ange qui lui a demandé d'aller annoncer aux disciples que celui qui avait été crucifié s'était relevé d'entre les morts.

Quand elle annonce aux disciples la grande nouvelle de la résurrection, l'évangile de Luc rapporte leur réaction : « *Ces paroles leur parurent une niaiserie et ils ne crurent pas les femmes.* » (Lc 24,11). Le lecteur de l'évangile sait que ce ne sont pas des niaiseries, que c'est Marie de Magdala qui a raison et les apôtres qui ont tort. Luc se permet ici une petite pique contre les Douze, qui ne sont plus que onze depuis que Judas a quitté le groupe.

Marie et les Douze

Nous devons nous souvenir qu'à l'origine l'évangile de Luc et le récit des Actes des Apôtres ne formaient qu'un seul livre. Si nous poursuivons cet ensemble, nous trouvons les Onze rassemblés après l'Ascension avec « *quelques femmes* » (Ac 1,14). Il n'est pas difficile d'imaginer que Marie de Magdala fait partie de ces quelques femmes.

Là, Pierre prend une initiative : il cherche à désigner un nouvel apôtre, en remplacement de Judas, pour compléter le collège des Douze. Deux critères sont retenus pour intégrer ce collège : avoir accompagné Jésus dans son ministère et avoir été témoin de la résurrection.

Justement, l'évangile de Luc est le seul à préciser que Marie de Magdala a accompagné Jésus depuis la Galilée (Lc 8,1-3), et nous savons qu'elle a été le premier témoin du tombeau vide.

Lorsque Paul évoque la résurrection dans le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens, il cite les témoins de l'événement : « *Il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois... Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres.* » (1 Co 15,5-7). Il a juste oublié de préciser que le premier témoin, avant même Céphas, a été Marie de Magdala !

Non seulement, elle était éligible au collège des apôtres, mais en toute logique elle aurait même dû recevoir la première place puisqu'elle fut la première à accueillir la nouvelle de la résurrection. Il y a une part de provocation dans cette affirmation car nous savons bien que socialement, par rapport aux coutumes de l'époque, il était inenvisageable qu'une femme occupe une telle responsabilité. En effet, la définition des apôtres est qu'ils sont des envoyés qui partent sur les routes pour évangéliser et une femme ne pouvait accomplir cette mission.

> **« L'Église s'est toujours développée dans cette tension entre le masculin et le féminin, l'institutionnel et le relationnel »**

Au-delà de la provocation, l'absence de Marie de Magdala dans le livre des Actes attire notre attention sur une tension qui se retrouve tout au long de l'Histoire entre d'un côté l'Église-institution, symbolisée ici par les Douze et le personnage de Pierre, et de l'autre l'Église corps du Christ, l'Église rassemblement des hommes et des femmes qui vivent de l'Évangile.

Si on ne devait définir une figure emblématique de la première Église, il ne faudrait pas choisir Pierre, mais Pierre et Marie de Magdala. Dans l'histoire, l'Église s'est toujours développée dans cette tension entre le masculin et le féminin, l'institutionnel et le relationnel, la construction théologique et l'intuition spirituelle. ▮ **ANTOINE NOUIS**

A.CCUEI.LLIR.


© WIKIPEDIA/COMMONS

La rencontre de Jésus et Marie dans le jardin vue par Fra Angelico

Appelé par son nom

Dans le quatrième évangile, Marie de Magdala n'est pas que le premier témoin du tombeau vide, elle est aussi la première personne à rencontrer le ressuscité. L'histoire est la suivante. Après avoir constaté le vide du tombeau, Pierre et Jean sont repartis. Marie est restée seule devant la tombe. Elle se penche et voit deux anges, mais elle ne sait pas que ce sont des anges. Le dialogue s'amorce. « *Femme, pourquoi pleures-tu ?* » Marie répond : « *On a enlevé mon Seigneur.* » À ce moment de l'histoire, elle pense que le corps de Jésus a été dérobé.

Elle se retourne et voit le ressuscité, mais elle ne le reconnaît pas. Elle a cheminé pendant des mois à ses côtés, mais comment pourrait-elle imaginer qu'il est revenu à la vie ? Il lui pose la même question que les anges : « *Femme, pourquoi pleures-tu ?* » Marie est toujours dans la même logique : « *Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'a mis.* »

C'est alors que le ressuscité prononce un nom, juste un nom : « *Marie !* ». Ce mot, ce simple nom ouvre les yeux de Marie qui prononce alors la plus courte et peut-être la plus belle des confessions de foi de tout le Nouveau Testament : « *Rabbouni !* », ce qui signifie : Maître ! (Jn 20,11-16)

Marie avait le ressuscité devant elle, mais elle ne l'a pas reconnu. Ce n'est pas par la vue qu'elle l'a identifié, mais lorsqu'elle a été appelée par son nom. Un très beau verset du Premier Testament est celui du prophète Ésaïe dans lequel Dieu dit à son peuple : « *Sois sans crainte, car je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom : Tu es à moi !* » (Es 43,1). Être appelé par son nom, c'est se savoir reconnu. Nous sommes devant une définition de la conversion. La foi naît le jour où un humain entend qu'il n'est pas un anonyme, mais qu'il est appelé par son nom, qu'il est un être unique, qu'il n'a pas volé sa place sur terre, mais qu'il est précédé par le désir de Dieu, et qu'il est face à un amour qui l'accompagne tout au long de sa vie et qui l'attend au terme de son histoire. Le jour où on entend cette parole, elle devient première et tout le reste en découle. ▮ **A. N.**

OU.VRIR.



Les Marie des évangiles

Le carême protestant est diffusé sur France Culture le dimanche de 16 h à 16 h 30, puis est rediffusé sur Fréquence protestante le lundi à 21 h 30. L'émission du dimanche 29 mars a pour titre « *Marie de Magdala, figure de disciple* ». C'est la dernière des six émissions de cette série sur les Joseph et les Marie de la Bible. La conclusion nous donne l'occasion de revenir sur les trois Marie dont nous avons évoqué l'histoire.

« Puisqu'on arrive à la fin de cette série sur les Marie de l'évangile, je voudrais récapituler ce que nous avons vu. La première Marie a dit oui, la deuxième Marie a eu un geste d'offrande magnifique et la troisième Marie a été le premier témoin de la résurrection. Au commencement, au centre et au terme de l'Évangile, ces trois Marie se trouvent au cœur de la foi chrétienne. La première a accepté, la deuxième a offert un vase de parfum, la troisième a attendu et a été témoin. C'est dans cette fragilité, cette sensibilité, cette attente qu'elles sont pour nous des modèles de foi. »

Il a dit : « Je suis venu pour vous annoncer le mystère de Dieu. En effet, je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus-Christ… crucifié »

APÔTRE PAUL, PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS, CHAPITRE 2, VERSET 2

LES MAÎTRES MOTS DU NOUVEAU TESTAMENT (7). Pourquoi fallait-il la croix ? L'auteur apporte sa réponse à cette grande question théologique à travers une relecture des deux testaments.

La croix, au centre de l'Évangile

Une question insolite : pourquoi la croix ? Dieu ne pouvait-il pas nous sauver sans que sa toute-puissance s'oblige à cette horreur ? La réponse traditionnelle nous vient aux lèvres : c'est un sacrifice offert pour nos péchés. Cette interprétation de la crucifixion est rarissime dans le Nouveau Testament. Si on met de côté l'épître aux Hébreux qui est une méditation sur la portée prophétique du culte sacrificiel juif, il n'y a qu'un texte qui l'appuie indiscutablement : *« Christ s'est livré lui-même pour nous en offrande et sacrifice à Dieu. »* (Ep 5,2).

Cela mérite réflexion !

D'abord il faut noter que, selon les évangiles, Jésus a souvent compté avec sa mort qu'il regardait comme une nécessité. On relira à ce sujet la triple annonce prophétique de la Passion chez Marc (8,31 ; 9,31 ; 10,33). Même si ces textes portent la marque de la foi de l'église primitive, il n'est pas moins certain que Jésus a affirmé qu'il allait à la mort et qu'il exprimait à ces occasions deux convictions capitales :

– il parle de la mort du Fils de l'homme et non du Messie ;

– les trois textes présentent cette mort comme une nécessité : *« Il fallait… »* Un passage (Mc 9,12) permet de préciser : *« Il est écrit du Fils de l'homme qu'il doit souffrir… »* Où cela est-il écrit ?

Le Fils de l'homme

Il n'est question qu'une fois dans la Bible du Fils de l'homme : Daniel (7,13) prophétise l'intronisation céleste d'un Fils d'homme appelé à prendre part au jugement dernier. Il n'y a là rien qui concerne les souffrances et la mort. Mais la Bible parle d'envoyés de Dieu qui sont appelés à souffrir pour le peuple d'Israël.

Pendant que Moïse reçoit les lois du Seigneur sur le mont Sinaï, Israël adore le Veau d'or. La colère de Dieu s'enflamme, il veut anéantir le peuple infidèle. L'intercession de Moïse le fait renoncer, mais la faute demeure. C'est Moïse qui en endossera la responsabilité. En conséquence il ne verra que de loin la terre promise (Dt 32,48-52). Et Moïse prédit que Dieu suscitera à Israël un prophète comme lui (Dt 18,15).


© WIKIPEDIA/COMMONS

Crucifix baroque brésilien

À LIRE

Les maîtres mots de l'Évangile
Petit dictionnaire pour mieux comprendre le Nouveau Testament
Pierre Prigent
Olivétan, 2014
235 p., 22 €.
www.editions-olivetan.com

Il y a plus précis : Ésaïe (52,13-53,8) annonce la venue d'un mystérieux Serviteur de Dieu *« méprisé et rejeté par les hommes, homme de douleur… Ce sont nos souffrances qu'il a portées… Il a été percé à cause de nos péchés… Pour nos péchés il a été frappé à mort… Il a porté les fautes de beaucoup »*.

Quel est ce personnage ? Un prophète sans doute qui assume personnellement les péchés du peuple et en subit le châtiment. Il faut bien comprendre : c'est de la part du Seigneur une mesure de grâce car c'est ainsi que le plan du salut peut s'accomplir malgré les fautes des hommes. Moïse n'entre pas dans la terre promise, mais le peuple y est conduit. Le Serviteur souffre et meurt pour les péchés d'Israël à la place des coupables. Il se substitue à eux.

Certes on lit que les mortelles souffrances du Serviteur sont regardées comme un sacrifice (Es 53,10), mais le mot employé (*Asham*) ne désigne pas le sacrifice pour le péché (*Hattat*). C'est plutôt un rite de réparation, voire de compensation : lorsque les Philistins veulent se débarrasser de l'arche qu'ils ont conquise mais qui ne leur apporte que des malheurs, leurs prêtres leur conseillent de la renvoyer à Israël avec une compensation (*Asham*, 1S 6,3). On est dans le domaine du juridique et non du sacrificiel. La mort du Serviteur n'est pas un sacrifice humain (ô scandale !). Il prend la place des coupables pour que Dieu ne soit plus que celui qui accorde paix et justice et qui se veut alliance du peuple et lumière des nations.

On comprend que le christianisme primitif ait lu ces textes comme une claire annonce de l'évangile de Jésus.

Une énigme

Reste une énigme : Jésus s'est référé à la prophétie du Serviteur, mais pourquoi se l'est-il appliquée en se réclamant du titre de Fils de l'homme ?

Ce titre a été compris dans le judaïsme de l'époque comme l'un des noms du Messie. Il faut écouter résonner les harmoniques du titre qui littéralement signifie simplement : homme. Mais il faut mettre la majuscule : l'Homme. Il est en relation avec l'homme Adam qui représente l'humanité qu'il a entraînée dans la rébellion contre son créateur.

C'est ce que Paul enseigne (Rm 5) en brossant une peinture saisissante de l'histoire du salut : le péché d'Adam, c'est celui de tous les hommes, c'est le nôtre. Mais la désobéissance d'Adam est effacée par l'obéissance du Christ. Il faut encore relire l'hymne que l'apôtre emprunte sans doute à une tradition antérieure (Ph 2,5-11) : le Christ était *« de condition divine »*. En grec *Morphè* : forme, aspect, ressemblance. Dieu a créé l'homme à son image et ressemblance (Gn 1,26). Le Christ est l'image de Dieu. Adam a voulu être comme Dieu selon la parole du serpent satanique (Gn 3,4-5). Mais le Christ, deuxième Adam, *« n'a pas regardé comme une proie à saisir d'être l'égal de Dieu »* (Ph 2,6). Voici donc enfin l'Homme, le Fils d'homme, celui qu'attendait le créateur, celui qui préfère Dieu à soi-même, celui que l'obéissance conduit à la croix (Ph 2,8).

Voici le nouvel Adam qui recommence l'histoire et qui, à son tour, entraîne l'humanité vers l'avenir bienheureux que le créateur lui destinait.

L'évangile de Jean formule à sa manière : *« Il faut que le Fils de l'homme soit élevé afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. »* (Jn 3,14s). Or l'élévation pour Jean est la crucifixion qu'il qualifie également de glorification (Jn 12,23).

Ce sont là sans doute les réflexions qui ont poussé Jésus à recourir si décidément au titre de Fils de l'homme de préférence à celui de Messie trop plein de résonances politiques et royales. Il évitait ainsi l'erreur de Pierre qui se refusait à admettre que le Messie doive souffrir et mourir (Mc 8,31-33).

En résumé : Adam est l'homme qui préfère son désir propre à la volonté de Dieu. Mais voici le second Adam qui est l'homme selon le cœur de Dieu. Il se donne pour le monde que Dieu a tant aimé. Il pousse cet amour jusqu'au don suprême. Il accepte de mourir pour les pécheurs que nous sommes. L'histoire de Jésus vient récapituler toute l'histoire depuis son tout début. Elle devient ainsi l'histoire nouvelle de tous les hommes.

PIERRE PRIGENT



Nathalie Chaumet
Église unie, Le Vésinet

BIBLE ET ACTUALITÉ. Le défi d'une éthique de la mondialisation.

Endiguer la montée de la haine

La soif de puissance se nourrit souvent d'un sentiment de faiblesse intérieure. Elle vient alors s'étayer sur le rejet d'autrui nécessaire à l'affirmation d'une force puisée dans l'abaissement de l'autre. C'est bien à ce double phénomène que nous assistons dans notre société. La peur est là, grandissante : au près ou au loin, la barbarie et la menace d'attentats nous glacent d'horreur. À cette peur s'ajoute celle de la précarité si menaçante. Dans ce contexte social et économique fragilisé, le besoin de réassurance est grandissant. Malheureusement, les résultats électoraux montrent à quel point l'extrême fonctionne toujours comme un recours face à un sentiment général d'inquiétude.

En parallèle, les discours et actes haineux gangrènent de plus en plus notre vivre ensemble. En 2014, les actes antisémites ont doublé et les actes antimusulmans se sont multipliés après les attentats. Les réflexions ou actes racistes se banalisent, montrant à quel point le respect d'autrui est fragilisé. Dans ce contexte, les discours en apparence « forts », parfois simplificateurs à l'excès, amplifient les stigmatisations et contribuent à la montée de la haine.

Une société plurielle

Pourtant, nous vivons dans une société définitivement plurielle. Multiculturelle, pluriconfessionnelle. En économie, nous raisonnons à l'échelle de la mondialisation. Pour nos vacances, nous rêvons de destinations lointaines. Mais dans notre quotidien, nous pouvons nous laisser séduire par des propos tranchants où l'autre devient une menace inquiétante. Dans ces discours, les étendards sont brandis, les différences pointées du doigt, les communautarismes stigmatisés, la laïcité prônée à l'outrance. Les solutions semblent simples : il devient urgent d'interdire toute expression d'une différence, notamment religieuse, pour que notre société retrouve l'identité qui est la sienne. Mais quelle identité ? Car dans ces discours l'avenir est brillant mais le plus souvent nourri des visions d'un passé qui n'existe plus et n'existera jamais plus, prônant l'idée d'une société monolithique qui ne résiste pas à la réalité cosmopolite d'aujourd'hui.

Ne nous y trompons pas, aucune barrière ne pourra, à terme, contenir ceux que nous aurons refoulés sur le bas-côté. Le chemin est donc ailleurs. Il ne résonne d'aucunes promesses si ce n'est celles de pierres à rouler, d'obstacles à aplanir, de ronces à déraciner. Il nécessite un engagement personnel et collectif sur le long terme dans un pas à pas risqué. Il engage

« La rencontre est un chemin exigeant, mais elle permet de découvrir des frères en humanité »

les communautés, les associations, la volonté de l'État à la construction d'un vivre ensemble qui favorise le dialogue et la rencontre.

Dans cet esprit, nous pouvons saluer une initiative qui a eu lieu à Longpont (Essonne) où catholiques et musulmans se sont retrouvés autour de la figure de Marie. Cette thématique peut nous sembler bien éloignée de notre foi protestante mais qu'importe, elle dit la volonté de jeter un pont les uns vers les autres et de permettre le dialogue. Elle est un exemple parmi bien d'autres des initiatives locales qui voient le jour.

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme. Tous, nous avons des limites au-delà desquelles nous peinons à accepter la différence comme expression positive. Le Christ lui-même s'y est heurté, qui traite les syro-phéniciens de chiens (Mc 7,27). Dans cet évangile, seule la ténacité de la femme a fait tomber les barrières. Ainsi il n'est jamais simple de choisir la rencontre lorsque le choc culturel risque parfois même de renforcer nos « a priori ». Mais ce chemin exigeant m'offre aussi la chance bien réelle de découvrir des frères en humanité que j'apprends peu à peu à nommer devant moi. Qu'elles sont précieuses ces rencontres qui viennent alors ressusciter le goût de cette fraternité que notre pays peine tant aujourd'hui à vivre. ▪



Marion Muller-Colard
théologienne

MÉDITATION. Marc 11,1-11.

Le Seigneur en a besoin

La fête des Rameaux me rend souvent amère. Comme un printemps précoce dont on sait qu'il ne protège en rien d'un retour fulgurant de l'hiver. Comme une dupe, l'entrevue perverse d'un bonheur dont on sera finalement privé.

Car où seront-ils, ces adorateurs des rameaux, lorsque Jésus ne sera plus porté pour entrer triomphalement dans Jérusalem, mais qu'il devra porter sa croix ? Et je ne les blâme pas : je suis moi aussi plus prompte à rejoindre les fêtes que les lits de souffrance ; je préfère naturellement la joie à l'agonie.

Au jour des Rameaux Jésus est déjà bien renseigné sur son sort. Il sait, en somme, où il va. Et il se rend à Jérusalem pour cela. Il sait aussi que sa condamnation ne viendra pas du pouvoir en place mais de son propre peuple. Il sait ce que le Grand Inquisiteur lui redira quelques siècles plus tard dans *Les Frères Karamazov* : *« Tu veux aller vers les hommes et tu vas vers eux les mains vides, avec, seulement, la promesse d'une liberté qu'ils sont incapables de comprendre dans leur simplicité et leur indignité natives, dont ils ont peur par surcroît, car il n'y a et il n'y a jamais eu d'état plus intolérable aux hommes et à la société que la liberté. »* Je ne sais pas si Jésus a espéré que cela se passe autrement, mais à l'heure qu'il est, il connaît déjà ce refus massif de sa parole. Alors à quoi bon ce jour des Rameaux ? Cette brèche dans l'inéluctable, ce report sadique de la fatalité ?

J'ai toujours trouvé pervers de proposer au condamné une dernière cigarette, un dernier repas de son choix, une dernière joie.

Pourtant, Jésus n'est pas pris au dépourvu par cet élan inopiné d'adoration. Il semblerait même qu'il l'organise. Et le sésame pour que cela puisse arriver est : *« Le Seigneur en a besoin. »* Il s'agit, dans le texte, d'emprunter l'âne qui servira de monture. Mais je me demande si cette petite phrase clé ne peut pas être étendue à l'ensemble du jour des Rameaux. Car oui, Jésus sait comment cela doit finir pour lui. Il connaît nos lâchetés, la puissance paralysante de nos peurs, nos replis et la facilité avec laquelle la haine se cultive au fond du cœur humain. La vengeance y part comme un feu de broussailles, tant on trouve toujours une blessure muette qui cherche aveuglément sa consolation. Mais il a connu aussi nos émouvants sursauts, il a vu le visage d'une humanité élevée, capable de regrets et de recommencements. Il a vu des mains travailleuses quitter leur tâche pour un regard, il nous connaît aussi en chercheurs de lumière, et c'est peut-être ainsi qu'il choisit ses disciples lorsque le jour décline au bord du lac de Tibériade et qu'on a le front levé des enfants contemplatifs. Nous n'irons pas avec lui jusqu'à la Croix, mais aujourd'hui, il a besoin que nous montrions le visage d'humanité qu'il a aimé et lui donnera, ne serait-ce que le désir, de revenir d'entre les morts. ▪

PRIÈRE

Le Seigneur a besoin
de te regarder droit dans les yeux et que tu supportes son regard
de découvrir en toi le refuge où tu gardes son amour
de savoir qu'à cette source tu puises incessamment pour vivre et pour aimer
Le Seigneur a besoin
de lire dans ta vie qu'il n'était pas tout à fait vain
qu'il prenne ce risque immense de venir proclamer l'amour pour toute loi
On ne dit pas assez qu'il a besoin de toi
Le Seigneur a besoin
de nos joies nos révoltes nos peines nos amitiés
pour prolonger au cœur de nos vies humaines sa présence pleine
prendre courage porter sa croix et guérir enfin de tous nos abandons

M. M.-C.

RÉFORME DU COLLÈGE. Selon l'auteur, le texte proposé par Najat Vallaud-Belkacem offre des perspectives intéressantes mais ne va pas assez loin dans la refonte des programmes.

« Je suis convaincu que le collège changera grâce au terrain »

Les mesures proposées par la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, vont selon moi dans le bon sens. J'ai une approche positive de cette réforme et j'ai envie d'y croire. La première raison de cet « a priori » favorable est que les constats de départ sont justes, la vision bonne.

Oui, il est vrai que les enfants s'ennuient au collège, qu'ils ne comprennent pas le sens de ce qu'on leur demande, qu'ils sont nombreux à avoir perdu le désir d'apprendre. Oui, le collège tel qu'il est conçu aujourd'hui ne convient qu'à une minorité d'élèves. Oui, il est temps de faire appel à d'autres types de compétences que les seules compétences traditionnelles. Oui, il est temps de valoriser l'expression orale, le travail en groupes, la capacité à mener des projets. Oui, les enfants sont tous différents et on ne peut plus leur proposer une approche uniforme. Oui, les savoirs sont trop cloisonnés et il faut un travail interdisciplinaire pour leur redonner du sens.

Je partage donc globalement ce constat et je salue cette analyse.

Socle commun

La seconde raison de mon approche positive est que cette réforme met l'accent sur la nécessité de s'appuyer sur un socle commun, à acquérir pendant les quatre années du collège. Ce socle sur lequel s'appuyer a été réécrit. Mais le projet ne va assez loin. Comme le dit le projet de réforme, les programmes doivent devenir moins coercitifs, apparaître moins comme la loi absolue. Mais si l'on veut augmenter réellement la marge de manœuvre – et la créativité – des enseignants, il faut aller au bout de la logique et remplacer les programmes par le socle commun.

Quelles sont les compétences et les connaissances à acquérir pendant les quatre années du collège ? Comment ce socle va-t-il permettre à l'élève de s'autonomiser ? C'est à ces questions qu'il faut répondre et, dans le même mouvement, mettre un terme à la superposition des savoirs. À la question sur les objectifs de leur mission, trop d'enseignants répondent encore : « Il faut que je fasse le programme ». Si tous les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences du socle en fin de troisième, la mission sera accomplie.

Pourquoi une telle chape et pourquoi une telle difficulté à s'en défaire ? Parce que l'organisation du collège repose toujours sur un cloisonnement des disciplines. Parce que la plupart des syndicats sont toujours arc-boutés sur la dotation horaire de ces disciplines. Certes, la ministre évoque, dans le texte, les *« enseignements interdisciplinaires »* mais elle n'est pas allée au bout du raisonnement, en s'attaquant à l'organisation traditionnelle, fondée sur une classe, un prof, une heure.

Bien sûr cette transformation radicale est difficile à mener. Et comme le candidat François Hollande n'avait pas mis à son programme une refonte claire et courageuse du collège, la ministre ne peut pas s'appuyer sur un mandat politique clair.

Pourtant, je reste positif car je vois bien les changements qui se profilent sur le terrain. Je viens de participer au jury de la Journée de l'innovation organisée par le ministère de l'Éducation. Je constate que les 30 projets présélectionnés mettent en avant le travail interdisciplinaire, l'école du socle, la nécessité d'apprendre à apprendre, devenue au fil des ans une évidence. De nombreuses équipes se lancent dans des approches créatives et ambitieuses, luttent pied à pied contre le décrochage, remettent en cause leurs habitudes.

Ce week-end à Paris, des centaines d'éducateurs et de passionnés d'éducation se sont réunis pour les rencontres du Printemps de l'Éducation. Une belle énergie positive irradiait de leurs échanges, donnant l'espoir que le train du changement est véritablement en marche. Là encore, c'est du terrain que vient cet espoir.

Tout cela reflète une véritable évolution. Je suis convaincu que les choses changeront peu à peu grâce au terrain, davantage que grâce à une loi. Mais la réforme envisagée a le mérite d'encourager ces initiatives de la base, c'est déjà heureux.

L'initiative A 21

Je suis aussi convaincu que nous pouvons tous aider à faire évoluer le système. Pour faire avancer le débat d'idées et pour aider les acteurs de terrain à expérimenter, nous avons créé un « do and think tank », un lieu de réflexion, d'échanges et d'expérimentations : A 21.

A 21, comme « Apprendre au XXIe siècle », rassemble des experts désireux de contribuer positivement au changement, en s'appuyant sur toutes les bonnes volontés, en repérant toutes les initiatives utiles dans le monde, en favorisant en France les expérimentations et les initiatives de terrain, et aussi en convaincant les futur(e)s candidat(e)s à l'élection présidentielle qu'ils doivent s'engager dans un projet éducatif courageux.

Je suis le président d'A 21, Edgar Morin en est le vice-président. Nous ont déjà rejoint François Taddéi, Emmanuel Davidenkoff, Carole Diamant, Florence Rizzo, Jean-Marc Merriaux... Notre groupe est ouvert à tous ceux qui, enseignants, experts, parents, enfants, étudiants, souhaitent réfléchir et s'investir pour réinventer l'éducation de nos jeunes. ▮

Jérôme Saltet
cofondateur de playBac, membre du Conseil scientifique de l'enseignement scolaire

À SUIVRE

Pour en savoir plus sur l'initiative A 21 : aller sur la page Facebook de A 21, apprendre au XXIe siècle

▸ Jérôme Saltet est coauteur, avec André Giordan, de livres sur l'éducation, dont *Changer le collège c'est possible !*, coédition Oh! Éditions/playBac et *Apprendre à apprendre*, éd.Librio.

INTERNATIONAL. Vue d'Afrique, la réaction de notre pays aux attentats du mois de janvier est incompréhensible. Il faut entendre la position de l'autre si on veut dialoguer.

« L'après-Charlie : les Blancs sont des charlots irresponsables »

C'est à partir d'une position d'humanitaire de terrain que je constate les dégâts dévastateurs de l'événement *Charlie Hebdo* 2015. De même qu'il y a eu un avant et après 11 septembre, il y a un avant et après Charlie. Les bilans en vies humaines ne sont pas comparables, mais le second a donné lieu à des démonstrations qui ont profondément touché les communautés africaines avec des amalgames complexes et croisés.

Il est important de situer le contexte africain : 46 % de chrétiens, 40 % de musulmans. Les chrétiens se répartissent en une mosaïque d'obédiences et les clans ethniques priment sur toutes sortes d'organisations. Côté musulman, il n'y a pas de hiérarchie structurée même au plan local ; chaque musulman est un imam en puissance. L'unique référence commune est le saint Coran, qui, comme tout texte fondateur, est sujet à interprétation. Par ailleurs, ce texte n'est pas censé être traduit de l'arabe, ce qui fait que le fidèle dépend toujours d'un érudit qui le traduit avec tous les aléas que cela comporte. Une majorité de cette communauté religieuse est analphabète, faute d'avoir créé des écoles comme les congrégations religieuses chrétiennes. Le contexte africain est instable, l'équilibre précaire entretenu par des rivalités tribales.

La majorité des Africains n'ont jamais entendu parler de *Charlie Hebdo* et ils n'ont pas compris que l'on parle de « journalistes » pour des gens qui ne faisaient pas de reportages, mais des dessins. Ceux qui en avaient les moyens ont été sur le net, ils y découvrent le côté libertaire de *Charlie Hebdo* et particulièrement antireligieux. Selon leur appartenance, ils se sont sentis blessés.

Blessure symbolique

Cela ravive un vieux complexe d'infériorité de la population noire à l'égard des Blancs, qui est entretenu par la télévision où l'Afrique est inondée de séries qui montrent des Blancs vivre avec des moyens que la plupart des Noirs ne peuvent espérer. Les moyens de communication médiatiques sont pauvres et il n'y a pas d'instances représentatives qui puissent animer un débat de fond sur la liberté d'expression ou la laïcité. Cette position de dévalorisation est d'autant plus paradoxale que la population noire ne cesse d'imiter le « Blanc » en se décrêpant le cheveu, se décolorant la peau, et portant des sous-vêtements coûteux inadaptés au climat.

François Paul-Cavallier
formateur en psychologie, psychothérapeute des traumatismes de guerre

« Certains médias sont des analphabètes de la pensée africaine »

Sur un continent où l'Occident passe pour fou avec l'avortement légalisé alors que la gloire de la femme africaine consiste en une nombreuse progéniture, où les Blancs décident que les personnes de même sexe peuvent se marier alors que l'homosexualité est officiellement considérée comme une insulte à la nature, ils nous condamnent quasi unanimement et nous trouvent incohérents à soutenir ceux qui, déjà en 2006, avaient mis à feu et à sang le monde musulman avec les premières caricatures du Prophète. Charlie est soutenu par les Blancs alors qu'il insulte les religions. L'amalgame est vite vu : tous les Blancs sont des Charlie.

Si « Paris vaut bien une messe ! », la paix entre les communautés, entre le Nord et le Sud, vaut bien un amendement à la liberté d'expression qui n'incite ni à la haine raciale ni à l'insulte à l'égard des croyances de chacun.

Les 20 morts de Paris sont vite passés sous silence en comparaison des centaines de victimes africaines et des dizaines de lieux de culte détruits. La grande marche parisienne, plus qu'un élan contre le totalitarisme intégriste, est souvent perçue comme une manœuvre politicienne d'une gauche en perdition venant se remplumer en associant l'horreur de l'assassinat des journalistes à la permissivité de l'insulte et du blasphème. Le prix de la vie humaine n'est pas le même d'un continent à l'autre !

Lors d'une récente formation que j'animais à Cotonou, j'entendais un officier de police béninois enseigner à ses hommes qu'il ne faut pas blesser un criminel pourchassé, il fera appel à son clan pour se venger... quitte à tirer une balle supplémentaire : il faut qu'il soit mort avant l'arrivée des journalistes !

Malheureusement, les médias de certaines capitales européennes jouent les « esprits forts », mais ce sont des analphabètes des réalités de la pensée africaine qui incorpore un univers multiple et complexe, à l'inverse du monde occidental dont la pensée est plutôt linéaire et unique. Ce n'est pas qu'un monde est meilleur que l'autre, mais une interface de traduction est indispensable. ▮

ARGENT (2). En suspendant la convertibilité du dollar en or, Richard Nixon a ouvert la porte aux formidables déficits qui ont désorganisé la finance et l'économie mondiales.

« La planche à billets a déséquilibré l'économie »

Il y a trop d'argent ! Comment oser proférer une telle énormité, alors que tant de ménages, tant de retraités, tant de précaires n'arrivent pas à finir leurs mois ? Trop d'argent, oui, mais pas dans les bonnes poches. Comment cela est-il possible ? C'est une affaire qui remonte très loin.

L'une des premières causes est la décision de Richard Nixon, dans les années 1970, de « découpler » le dollar de l'or. Jusqu'alors, le dollar était défini par rapport à un certain poids d'or. Tout détenteur de dollars, quel que soit son pays, pouvait se les faire rembourser en or. Ce lien très étroit, disait-on, empêchait les dévaluations, et donc empêchait les dérives inflationnistes. C'est une des raisons majeures pour lesquelles le commerce international se faisait en dollars. Nixon disait alors que le dollar était *« as good as gold »*.

Convertibilité suspendue

En conséquence, il suspendit la convertibilité du dollar en or. Personne à l'époque, à part le général de Gaulle, n'osa protester. Et d'ailleurs, quelles mesures de rétorsion auraient pu être imaginées ?

À partir de là, les États-Unis se sont sentis débarrassés de toute contrainte extérieure. Les dépenses formidables de la guerre du Vietnam, puis de la course aux armements, dite « course aux étoiles », n'ont été payées que très partiellement par les contribuables étatsuniens. Le reste a été financé par le crédit, c'est-à-dire, comme on disait jadis, par la planche à billets. La Réserve fédérale américaine émettait des dollars et achetait des emprunts du Trésor, comme on dit maintenant. C'est-à-dire qu'elle prêtait au Trésor. Donc, le Trésor peut sans cesse emprunter, sans avoir à rembourser les dollars. Cet état de choses, fort pratique, dure encore aux États-Unis.

Daniel Lanz
retraité, ancien haut fonctionnaire, ancien président de tribunal administratif

La planche à billets n'a pas seulement financé les déficits publics. Elle a servi aussi, indirectement, à financer les déficits du commerce extérieur. Avec les années Reagan et la mondialisation, les Étatsuniens se sont aperçus qu'il était bien plus avantageux d'acheter les produits qu'ils consomment dans les pays à bas salaires, en tout cas pour ceux qui continuent à percevoir un revenu, plutôt qu'auprès de leurs propres usines. Le « *Buy american* » est loin.

Ils ont acheté toutes sortes de produits venant des pays à bas salaires, d'abord du Japon, puis, quand les salaires y ont augmenté, à ceux qu'on appelait les quatre dragons : Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Malaisie.

Ce faisant, ils ont allègrement laissé détruire une bonne partie de leur industrie, en protégeant seulement celle qui était dite « stratégique ». Comment tous ces produits étaient-ils payés ? D'abord par la vente des produits et services où les Américains étaient et restent forts, les ordinateurs, les avions, les armes, le Coca-Cola, les films et chansons, etc. Mais ces exportations ne suffisent pas à équilibrer les importations, surtout depuis que la Chine s'est mise à exporter en masse. C'est là qu'intervient la force du dollar. Les États-Unis paient les Chinois en dollars. La Chine accumule ainsi des quantités colossales de dollars, car elle achète beaucoup moins qu'elle ne vend. Que faire avec ces dollars ? Elle les a placés chez nous en bons du Trésor. Ils sont aussi bons que l'or, et ils vous rapportent un intérêt ! Et voilà comment on boucle le problème des dépenses de l'État fédéral ! ▮

« Questionner la laïcité, dénoncer la bêtise »

Défense de la laïcité

À propos du « Bible et Actualité » de Michel Bertrand, *Réforme* nº 3601

Si la liberté de vivre sa foi et d'en témoigner n'est jamais acquise, il faut ajouter que cette liberté ne peut qu'être soumise aux limites posées par l'État. Ces limites garantissent la liberté à chaque religion. L'ennemi pour la liberté d'une religion, c'est le plus souvent la religion concurrente. En Kabylie, par exemple, ce sont les religieux qui s'opposent à la construction d'églises et il n'est pas loin le temps où l'évêque s'opposait à la construction d'un temple sur son diocèse. Plutôt que de craindre le retour d'une rengaine antireligieuse, il est à redouter un débordement de la partie intégriste des religions qui veut imposer sa façon de voir à l'État. On l'a vu avec l'histoire des caricatures qu'il faudrait interdire, on l'a vu aussi avec les manifestations anti-mariage pour tous, puis avec les dernières oppositions à la loi sur la fin de vie. Dans ces deux derniers cas, on évoque même la PMA et la GPA ou l'euthanasie qui ne sont pas dans les textes de loi prévus sans se soucier du bonheur qu'elles pourraient apporter aux personnes concernées.

De telles positions crispent un certain nombre de Français contre les religions. Il reste à celles-ci à se montrer plus attentives aux détresses et aux souffrances humaines qu'à des textes et des dogmes sacrés et irrévocables. La religion est acceptée lorsqu'elle se met au service de l'homme, comme le Christ est au service de tous. Elle est refusée lorsqu'elle refuse la modernité et cherche à imposer ses traditions, ses coutumes et ses lois.

SERGE SOULIÉ
courriel

Électoralisme

Deux maires se sont distingués aujourd'hui, l'un par une formule idiote et blessante et l'autre par une mesure de pure démagogie.

Celui de Reims qualifiant la ministre de la Santé, Marisol Touraine, de *« MST »*, reprenant ainsi à son compte une formule déjà entendue dans la bouche de Jean-Luc Mélenchon en 2014 ; et celui de Chalon-sur-Saône supprimant dans les cantines le menu de substitution au porc qui était pourtant proposé sans aucun problème depuis plus de 30 ans aux enfants musulmans de sa ville.

On serait pourtant en droit d'attendre, et même d'exiger, de la part de nos élus des mesures d'apaisement dans un contexte de tension particulière à l'égard des religions, notamment à l'égard de la religion musulmane. Mais la politique politicienne a ses raisons que la raison ne connaît pas. Faire de la surenchère de laïcité une arme purement électoraliste pour tenter de contrer la percée du Front national, voilà qui est peu glorieux. C'est le degré zéro de la politique.

La laïcité est faite pour apaiser les tensions. Elle ne doit pas servir de prétexte ou d'arme pour les raviver inutilement ou les exacerber.

LUCIEN RODIER
Paris

Florence Arthaud

Une femme hors du commun ? Non ! Une femme. Souligner à l'excès ses performances extraordinaires serait une autre manière de dire : « Bon d'accord, mais c'est une exception, n'en déduisez pas que les femmes...! »

« La télé-réalité pas plus que les pétarades du Dakar n'ont leur place en Amérique latine »

Une autre femme figure parmi les victimes de l'accident d'hélicoptère en Argentine, Camille Muffat, championne de natation. Une bien belle personne, elle aussi. Du moins concourait-elle chez les femmes. Les dirigeants de la voile, eux, n'ont jamais songé à séparer les concurrents hommes et femmes, à quoi bon puisque jamais une femme ne parviendrait à triompher en solitaire ! Florence l'a fait. Preuve que la testostérone ne fait pas tout ! Quelle belle publicité pour la parité. Parfois, je me demande si nos compagnes n'auraient pas quelque chose de plus que nous, les hommes ?

Mais qu'allait donc faire « la fiancée de l'Atlantique » dans cette galère ? Vous imaginez Florence Arthaud dans un hélicoptère avec un bandeau sur les yeux ? Un colin-maillard de l'extrême. J'aurais plutôt vu à sa place des alpinistes ou des randonneurs, dont c'est le métier d'évoluer en terrain difficile. Qu'est-ce qui prédisposait Jeannie Longo ou Philippe Candeloro, à ce type d'épreuve, si ce n'est qu'ils sont les chouchous des médias ?

Le continent sud-américain est un résumé de la terre : l'Atlantique, le Pacifique, la forêt vierge, la Cordillère et ses pics acérés de rocher et de glace, ses lacs, ses pampas, sa Patagonie, son cap Horn... Désolé, mais la téléréalité pas plus d'ailleurs que les pétarades du Dakar n'ont leur place dans cet univers.

C'est nous tous, téléspectateurs, qui sommes coresponsables de la catastrophe. Pas de spectateurs, pas de représentation. Je ne dis pas que la téléréalité suscite des pulsions morbides, mais c'est quand même une contre-culture.

WILLIAM FOURTOT
Chambéry (Savoie)

Bêtise solaire

Les journalistes sont capables de faire de l'information sur des non-événements. Concernant l'éclipse de vendredi, le risque sérieux (*sic*) de panne d'électricité : EDF serait en état d'alerte, prête à intervenir pour faire face au manque d'énergie dû au photovoltaïque existant. On oublie que l'éclipse solaire on l'a tous les jours... quand il fait nuit ! On ajoute que les vannes des barrages hydroélectriques sont prêtes à être ouvertes, en évitant de dire que c'est avec la capacité de réaction rapide de cette source qu'on intervient tout le temps.

Enfin, je me félicite avec *Réforme* car on évite le non-événement de la fin du monde lié à l'éclipse solaire : un signe, selon les évangéliques américains car l'Europe est coupable d'un *« islam* [...] *en pleine ascension, où les opinions anti-israéliennes sont de plus en plus communes »* (citation).

ALBERTO NANI
Montélimar (Drôme)

COUP DE PATTE À... la vague !

Nathalie Leenhardt

Comme quantité de Franciliens, je suis partie en fin de semaine dernière voir la marée prétendument du siècle qui se reproduit tous...les 18 ans ! Peu importe. Privée d'éclipse solaire du fait de nuages abondants au-dessus de Paris, je voulais admirer ce phénomène naturel exceptionnel. Avec mon mari, j'ai donc rejoint une plage normande dont le nom, *a priori*, ne m'évoquait rien. Et m'a révélé mes lacunes en histoire, puisque Courseulles-sur-Mer a vu débarquer les Alliés canadiens, au matin du D-Day.
Ainsi, sans l'avoir anticipé, nous avons parcouru ces bandes de sable, terrains de combats meurtriers pour la liberté. En arpentant les trous d'obus de la Pointe du Hoc, en déchiffrant les noms sur les croix blanches des soldats américains tombés à Omaha Beach, en visionnant ces images d'archives dans les nombreux musées de la côte, j'ai repris conscience du courage fou de ces jeunes hommes. Ils avaient 20 ans, 18 ans, parfois moins. En débarquant des barges à Arromanches, ils savaient qu'ils risquaient leur vie et beaucoup sont morts sous les balles, dès le 6 juin 44. D'où ces questions qui nous ont hantés : pour quels combats nos enfants partiraient-ils, au péril de leur existence ? Comment pourrions-nous accepter de les laisser aller ? Quels jeunes aujourd'hui s'engageraient ainsi ?
Le lendemain, en nous rendant dans le bureau de vote avec notre fille tout juste majeure, j'ai pensé que le combat de la démocratie et d'une société capable d'accepter la diversité de ses citoyens, diversité si changeante et si complexe, était bien celui que nous devions mener. Sans tomber dans le désespoir face à cette autre vague « marine », qui s'étend, sans barrage...
P.-S. le 1er avril marque le prochain « Jeûne pour le climat ». Vais-je relever le défi ? Et vous ? ■

Réforme
HEBDOMADAIRE PROTESTANT D'ACTUALITÉ
01 43 20 32 67 ■ 53-55, av. du Maine, 75014 Paris ■ Fax : 01 43 21 42 86 ■ Internet : www.reforme.net ■ Courriel : reforme@reforme.net

Pour joindre vos correspondants, faites le 01 43 20 suivi du nº entre parenthèses

FONDATEUR **Albert Finet (†)** ■ DIRECTEUR DE LA RÉDACTION **Antoine Nouis (4547)** ■ DIRECTRICE DE LA DIFFUSION **Dominique Guiraud (1406)** ■ RÉDACTRICE EN CHEF **Nathalie de Senneville-Leenhardt (0853)** ■ RÉDACTION **Frédérick Casadesus (5970), Marie Lefebvre-Billiez (2712)** ■ RÉDACTEURS CHARGÉS DU SITE WEB **Laure Salamon (1912), Louis Fraysse (8690)** ■ SECRÉTARIAT DE RÉDACTION **Marc Moreau (0054)** ■ ADMINISTRATION, COMPTABILITÉ **Odile Brillet (8688).**

CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **Jean-Paul Willaime** ■ VICE-PRÉSIDENTS **David Guiraud, Jean-Hugues Carbonnier** ■ TRÉSORIER **François Schlumberger** ■ SECRÉTAIRE **Bénédicte Boissonnas** ■ ADMINISTRATEURS **Pierre Bardon, Alain Boyer, Pierre Encrevé, Gil Kressmann, Gabriel de Montmollin, Jean-Louis Pacquement, Jean-Daniel Roque, François Scheer, Isabelle Schlumberger, Valentine Zuber.**

CONCEPTION GRAPHIQUE **Rampazzo & Associés** ■ IMPRIMEUR **Imprimerie Roto Champagne, 2, rue des Frères-Garnier, ZI de la Dame-Huguenotte, 52000 Chaumont.**

COMMISSION PARITAIRE nº 0518 C 83111 : 2015 ■ CCP 1 250-51 F Paris. ISSN 0223 5 749. Copyright 2015.



LITTÉRATURE. Erri de Luca a appris l'hébreu en autodidacte tout en travaillant comme ouvrier itinérant. Il a bâti une œuvre littéraire faite de romans, de traductions et de commentaires. Se définissant comme athée, c'est un fidèle lecteur de la Bible.

De la politique à l'écriture

La trajectoire d'Erri de Luca n'est pas banale. Il aura été en effet ouvrier sans qualification, responsable du service d'ordre du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua, chauffeur de convois humanitaires, alpiniste émérite, romancier, poète et traducteur de l'hébreu et du yiddish. Auteur d'une cinquantaine d'essais, récits et romans, tous très courts. Prix Femina étranger (2002), prix européen de littérature (2013), prix Jean Monnet du Salon Littératures européennes (Cognac 22/11/ 2014).

Né en 1950 dans une famille bourgeoise napolitaine ruinée par la guerre, il vit une enfance pauvre dans le quartier populaire de Montedidio, recevant une *« éducation* [...] *appropriée au manque d'espace et de moyens »*. Ses romans *« se ressemblent,* dit-il, *parce que le personnage principal en est la ville de Naples »*. Il parlera le napolitain avec sa mère jusqu'à sa mort, et mettra ce dialecte imagé et insolent dans la bouche de ses personnages. Mais son père tenait à ce qu'il parle parfaitement l'italien, signe de distinction sociale. L'écriture fut pour lui la *« véritable compagne de mon adolescence »*. Indifférent à toutes les modes littéraires, le style qu'il va se forger est fait d'un italien tendu comme un arc, taiseux mais précis, sensible à la matière des choses et des gens, superbement rendu par sa fidèle traductrice Danièle Valin. Extrait : *« Nous avons vécu avec des personnes que nous aimions sans le savoir, que nous maltraitions sans nous en douter : un beau jour, elles disparaissent et on n'en parle plus. Elles ont laissé une odeur d'eau de Javel dans notre main qu'elles ont serrée, une caresse rêche et maladroite, elles ont lavé nos sols en chantant avec une gaieté que nous n'avons jamais ressentie. »*


© ERRIDER / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY 3.0

« L'écriture est un moment festif qui m'a tenu compagnie toute la vie »

« L'athée se prive de Dieu… Je ne suis pas athée, je suis un homme qui ne croit pas en Dieu »

Adolescent scandalisé de voir *« notre ville tenue en main par des gens qui l'ont vendue à l'armée américaine »*, il se déclare communiste. En 1968, études secondaires terminées, il s'engage à Rome dans les manifestations contre la guerre au Vietnam et, dès 1969, devient responsable du service d'ordre du mouvement d'extrême gauche Lotta continua, dissous en 1977.

Refusant la clandestinité et la lutte armée, il entre chez Fiat en1978 et participe aux luttes ouvrières, jusqu'à l'échec des actions contre les licenciements massifs de1980. Il cesse dès lors la lutte politique, menant durant dix-huit ans la vie rude d'ouvrier itinérant sans qualification. En 1983, il découvre la Bible lors d'une formation pour une action humanitaire en Tanzanie. À son retour, il se lance dans l'étude des textes sacrés et apprend seul l'hébreu. Tous les matins, Erri de Luca se lève à cinq heures pour traduire un fragment des Écritures, exercice dans lequel il puise l'énergie d'affronter un travail épuisant. Le soir, il se consacre à l'écriture littéraire. *« L'écriture représente pour moi le contraire même du travail. C'est un moment festif qui m'a tenu compagnie toute la vie* [...], *c'est une façon d'être en compagnie et de rassembler des absents. »* D'où les deux versants de son œuvre : romans et d'autre part traductions-réflexions sur les deux Testaments.

Pratique de la Bible

Sa pratique de lecture matinale de la Bible débute quand cesse son engagement politique et commence sa vie d'ouvrier solitaire. Premiers mots de *Première heure* : *« Ces pages ne sont pas le fruit d'insomnies, mais de réveils* [...]. *Il me semblait ainsi saisir un peu de chaque jour nouveau avant qu'il me soit dérobé par la fatigue. »* Derniers mots de *Noyau d'olive* : *« Tant que, chaque jour, je peux rester, ne fût-ce que sur une seule ligne de ces Écritures, j'arrive à ne pas me défaire de la surprise d'être vivant. »*

Pour autant, ce n'est pas la foi qui anime ce passionné de Bible. Ses nombreux travaux, traductions et commentaires : *Et il dit, Un nuage comme tapis, Noyau d'olive, Comme une langue au palais, Au nom de la mère*, émouvant roman sur la Nativité, lui font dire qu'il ne se veut pas athée, mais non croyant. *« L'athée se prive de Dieu, de l'énorme possibilité de l'admettre non pas tant pour soi que pour les autres. Il s'exclut de l'expérience de vie de bien des hommes et il se prive ainsi de la relation avec une vaste partie de l'humanité. Je ne suis pas athée. Je suis un homme qui ne croit pas. »*

Solidaire du mouvement No Tav opposé à la construction de la ligne grande vitesse Lyon-Turin, Erri de Luca est accusé d'incitation au sabotage. Le procès s'est ouvert à Turin le 28 janvier 2015, un parmi le millier que le procureur a déclenché contre les opposants. Dans son pamphlet *La parole contraire* (Gallimard, 2015), il réplique que c'est son droit constitutionnel à la liberté de parole qui est saboté, ce mot ne pouvant se réduire au sens de dégradation matérielle. Il a annoncé qu'il ne ferait pas appel. ▮

JEAN-FRANÇOIS HÉROUARD

PRIX LITTÉRAIRE

Antoine Nouis

L'Autre Dieu primé


D. R.

Au mois de septembre, *Réforme* a été un des premiers journaux à attirer l'attention de son lectorat sur le livre de Marion Muller-Colard, *L'Autre Dieu. La Plainte, la Menace et la Grâce*, paru chez Labor et Fides.

Notre chroniqueur écrivait alors : *« Ce qui fait l'immense richesse de ce livre est l'incarnation de son propos. Avec une lucidité implacable, l'auteure entremêle la réflexion de la théologienne qui a décrypté le livre de Job, avec le ministère de l'aumônier qui rencontre des hommes et des femmes confrontés à la maladie et au deuil, et enfin l'expérience de la femme qui s'est cognée aux grandes épreuves de la vie. Avec Marion Muller-Colard, la foi, la théologie et la spiritualité se confondent dans une parole qui est passée par le creuset de la "vraie" vie. »*

Nous avions le sentiment d'avoir entre les mains un grand livre. Le week-end dernier, il a reçu coup sur coup deux prix littéraires.

Le jury du prix Spiritualités d'aujourd'hui entend signaler des ouvrages traitant de spiritualité, *« avec sérieux et fiabilité »*. Il a récompensé Marion Muller-Colard et Alexis Jenni pour *Son visage et le tien* (Albin Michel 2014). Les deux lauréats succèdent à Abd al Malik et Michel Delpech (2014), et Fabrice Hadjadj (2013).

Le prix Écritures et Spiritualités (anciennement nommé prix des Écrivains croyants) récompense, lui, des ouvrages susceptibles d'éveiller le sens du mystère et de la transcendance, dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

Marion Muller-Colard succède ici à François Cheng (2014) et Christiane Rancé (2013).

Cette double reconnaissance récompense la justesse théologique et la qualité littéraire de la plume de la théologienne qui signe, chaque semaine, les méditations sur l'évangile du dimanche dans *Réforme*. ▮

RENDEZ-VOUS

ENTRAIDE PROTESTANTE

Parcours de vie



D. R.

Les prochaines Journées nationales de la Fédération auront lieu les 27 et 28 mars à Lille. Le thème abordé sera le suivant : « Parcours de vie : le nouveau GPS des associations ? ».
Selon les organisateurs, le concept de « parcours » s'impose de plus en plus dans tous les secteurs d'activité de la FEP : la santé, le médico-social et le social. Cette approche en termes de parcours a pour ambition de décloisonner les différents dispositifs de prise en charge pour les recentrer autour des besoins des personnes. Si les arrière-pensées de rationalisation économique n'en sont pas absentes, elle répond d'abord à une aspiration générale à l'individualisation et à la « désinstitutionnalisation ».
Alors, qu'en penser ? Vraie avancée ou nouvelle offensive d'encadrement ? Opportunité de convergence entre les parties prenantes ou cache-sexe sémantique destiné avant tout à normaliser ?
On le voit, au-delà même de la difficulté de s'entendre sur la signification et l'étendue du mot « parcours », de nombreuses questions essentielles pointent au regard des missions des associations et du projet fédératif de la FEP : où se situera le point d'équilibre entre le bien ou la liberté des personnes, et la maîtrise des finances publiques ? Quelle place pour l'innovation associative et l'adaptation au plus juste des besoins ? Entre les logiques des institutions et celle des filières, restera-t-il un espace pour les projets de vie ?
Enfin, en élargissant le débat au-delà des questions de parcours, apparaît, encore et toujours, la nécessité du questionnement du sens de l'action sociale : qui décide de quoi ? Quelle place pour l'humain et quelle place pour la gestion ? Que faut-il risquer ? En un mot : faut-il repolitiser l'action sociale ? Telles sont les questions qui seront abordées lors de ces journées.

▶ **Journées nationales de la FEP**
vendredi 27 et samedi 28 mars, Le Nouveau Siècle, 6, place Mendès-France, Lille.
Programme complet sur :
www.fep.asso.fr

DÉCÈS

Janine PHILIBERT,
sa belle-sœur,
Christophe, Caroline, Nicolas
et Cédric PHILIBERT,
ses neveux et nièce,
leurs conjoints,
enfants et petits-enfants,
les familles ACHARD,
GUENEAU et MÖRCH,
et ses amis

ont la tristesse de faire part
du décès de

Arlette PHILIBERT,

ancienne surveillante générale
du Petit collège
de l'École Alsacienne,
ancienne directrice de la
Maison d'accueil protestante
pour enfants de Crest,

survenu le 11 mars 2015 dans
sa 91e année.

Un culte d'action de grâce
a eu lieu à Crest le 13 mars.

*« Le Seigneur est mon berger,
rien ne saurait me manquer. »*

Caroline PHILIBERT,
2, impasse Gagnereaux,
21000 Dijon.

Ses enfants Agnès, Paul
et Jérôme, ses petits-enfants,
son beau-frère Albert ANSALDI,
Gérard BONNEAU
et leurs familles

ont la tristesse de vous
annoncer le décès d'

Annie ANSALDI
née ESSER

survenu samedi 7 mars 2015
à 79 ans.

Un culte d'action de grâce
a eu lieu au temple d'Uzès
le mercredi 11 mars.

Famille ANSALDI,
Chemin La Lauze, 30700 Uzès.

TARIF DU CARNET :
8 € la ligne du journal.
Dernier délai de réception le vendredi, 12 h, pour parution le jeudi suivant.
Merci d'envoyer votre texte à :
reforme@reforme.net
Un devis vous sera établi.

Retrouvez toutes
les annonces réunions, concerts, expositions
et programme radio-TV sur :
www.reforme.net
rubrique **« agenda »**
en accès libre.

PETITES ANNONCES

Offre d'emploi

Association La Bienvenue (R.U.P.)
Association protestante gérant des établissements éducatifs et d'insertion sociale (Paris et Seine-Saint-Denis) qui accueillent une cinquantaine de mineurs et jeunes majeurs en difficulté recherche
Directeur général (H/F).
Poste basé à Paris
CDI – Temps Plein - CC 1966 - Poste Classe 1 Niveau 1.
Mission : en cohérence avec le Conseil d'Administration, mettre en œuvre le projet associatif fondé sur les valeurs chrétiennes, et diriger 3 établissements. Veiller aux processus d'organisation et de décision. Encadrement des équipes. Relation avec les autorités de tutelle.
Profil : expérience dans la Protection de l'Enfance, le CAFDES ou un diplôme équivalent, caractère pro-actif qui résiste à la pression, valeurs humanistes, bon relationnel. Savoir encadrer ses collaborateurs, gérer les difficultés du quotidien, arbitrer les conflits, faire des projets novateurs et les mener à terme.
Merci d'adresser **CV et lettre de motivation manuscrite par courrier uniquement** à Mme la Présidente, Association La Bienvenue, 3, rue Jean-François-Lépine – 75018 Paris.

Voyage sur les traces de J.-S. Bach

Du 6 au 12 juillet 2015. Départ depuis Strasbourg.
Prix en chambre double : 660 €.
Visite des principaux lieux : Eisenach, Weimar, Köthen, Leipzig... Concerts.
Organisé par le pasteur Jean Schwach, responsable musique de l'UEPAL–Alsace du Nord. Renseignements : 03 88 86 40 26.
jean.schwach@gmail.com

RÉUNIONS

« Poèmes spirituels Lecture »
À l'occasion de la semaine sainte, le pasteur Jean Alexandre propose une lecture publique de ses poèmes d'inspiration religieuse.
Jeudi 2 avril, 20 h 30, Église luthérienne de la Trinité, 172, bd Vincent-Auriol, Paris 13e. Entrée libre.

« Déjeuner de La Cause »
La Fondation La Cause, en partenariat avec *Réforme*, a le plaisir de vous convier au prochain Déjeuner.
Il sera présidé par Valentine Zuber, directeur d'études, chaire de « Religions et relations internationales » à l'École pratique des hautes études (EPHE). La réflexion abordée, dans le contexte actuel, nous semble particulièrement attendue.
Son allocution aura pour thème : **« Les rapports entretenus par les protestants avec les concepts de liberté religieuse et de droits de l'homme ».**
Mardi 7 avril, 12 h 15 (le repas sera servi à 12 h 30 précises), à la brasserie-restaurant *Mollard,* 115, rue Saint-Lazare, Paris 8e.
Information et inscription : Fondation La Cause, 69, av. Ernest-Jolly, 78955 Carrières-sous-Poissy. 01 39 70 60 52.

« Pâques : quel sens donner à cette fête ? »
Nous vous invitons à découvrir la réponse au travers de ces trois événements :
Théâtre : vendredi 3 avril, 20 h 30.
Marc, l'Évangile avec Alain et Marion Combes.
Ces deux artistes nous content les rencontres du Christ qui sont parfois d'étonnantes confrontations, les réactions vives que suscitent chacun de ces actes – confiance, doute ou haine – et bien sûr la Passion que Marc nous fait ressentir dans toute sa force.
Conférence : samedi 4 avril, 17 h 30.
« De la pâque juive à la Pâques chrétienne ».
Josué Turnil nous présente les éléments de la pâque juive pour nous faire comprendre comment Jésus a vécu cette fête.
Culte de Pâques : dimanche 5 avril, 10 h 30.
Avec la participation d'Alain et Marion Combes.
Église protestante Paris-Alésia, 85, rue d'Alésia, Paris 14e. **www.eelparis.org**

« L'Arménie actuelle au prisme de son histoire »
Par le professeur Jean-Pierre Mahé, membre de l'Institut.
Mardi 31 mars, 13 h. Dans le cadre du Cercle du Mardi.
Église protestante unie du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris 8e. 01 42 65 43 58.
www.erf-saint-esprit.org

« Temps Fort de Pâques 2015 »
Présenté par l'Église protestante unie de Montpellier & Agglomération.
Spectacle : *Éclats de Bible,* théâtre interactif avec Blanche et Alain Aparis, **mardi 31 mars,** 20 h 30, au temple de la rue de Maguelone.
Trois conférences.
Mardi 31 mars, 18 h 30 : « Témoins d'abord : vers un christianisme postconfessionnel », par le pasteur Laurent Schlumberger, président du Conseil national de l'Église protestante unie de France.
Mercredi 1er avril, 18 h 30 : « La vocation diaconale de l'Église à la lumière de Pâques : Reconnaître – Rétablir », par le pasteur Marcel Manoël.

POUR PASSER UNE ANNONCE (HORS CARNET)
Rédigez votre annonce en vous servant du tableau ci-dessous : n'inscrire qu'un signe (lettre ou ponctuation) par case et laisser une case libre après chaque mot. MERCI DE NE PAS UTILISER CETTE GRILLE POUR LE CARNET (NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS)

TARIF PETITES ANNONCES (FORFAIT TTC)
5 lignes 37 € (5 fois : 148 €)
De 6 à 10 lignes 74 € (5 fois : 296 €)
De 11 à 15 lignes 110 € (5 fois : 440 €)
De 16 à 20 lignes 147 € (5 fois : 588 €)
De 21 à 25 lignes 184 € (5 fois : 736 €)
De 25 à 30 lignes 220 € (5 fois : 880 €)
et ainsi de suite + 5 € pour domiciliation éventuelle au journal.

Merci de joindre votre règlement à votre annonce et d'adresser l'ensemble à :
Réforme, petites annonces, 53-55, avenue du Maine, 75014 Paris.
Dernier délai de réception : vendredi à 12 h pour parution le jeudi suivant.
Un justificatif de paiement peut vous être adressé sur demande.

Jeudi 2 avril, 18 h 30 : « Oser une spiritualité protestante aujourd'hui », par le pasteur Michel Bertrand. Au temple de la rue de Maguelone.

XVe « Musicales du temple de la rue de Maguelone »
Samedi 4 avril, 17 h 30 : « D'Oc Orchestra » sous la direction d'Olivier Pauwels. Au programme : Weber, Beethoven, Ketelbey et Chostakovitch. Temple de la rue de Maguelone. Entrée gratuite avec libre participation aux frais.

▮ « Le livre noir de la condition des chrétiens dans le monde »
Cafetière. Introduit par Bernard Wurm.
Samedi 28 mars, 9 h-11 h. MIAN, 6, rue de l'Église, Bischwiller (67). 03 88 53 84 55.

▮ « Dieu, le pouvoir et le sacré »
Politique et religion, un couple inquiétant...
Conférence de Patrice Rolin, **jeudi 9 avril,** 20 h 30, au temple des Terreaux, 10, rue Lanterne Lyon 1er (métro et parking : Hôtel de ville)
Le pasteur Patrice Rolin, bibliste et animateur théologique de « L'Atelier protestant éthique et société » à Paris, nous fera redécouvrir que si, dans la Bible, l'autorité paraît toujours divinement fondée, en revanche, le pouvoir politique ne se confond jamais avec Dieu et n'est jamais divinisé.

▮ « De la Trace au Geste »
Cycle Esprit-cinéma (projections de films), proposé par l'Église protestante unie du Saint-Esprit. **Dimanche 5 avril,** 19 h 45, au cinéma Les Cinq Caumartin, 101, rue Saint-Lazare, Paris 9e : *Kadosh,* de Amos Gitaï (1999, franco-israélien). À l'issue de la projection, débat animé par Pauline Escande-Gauquié, maître de conférences, université Paris-Sorbonne (dans l'espace café du cinéma). Sans réservation. Rens. 01 42 65 43 58.
www.erf-saint-esprit.org

CONCERTS

▮ « La Cantate des Muses » Ensemble Les Muses Galantes.
A. Vivaldi, *Stabat mater,* RV 621 et concerto en ré majeur pour violon RV 222. J.-S. Bach, cantate *Christ lag in Todesbanden,* BWV 4.
Samedi 4 avril, 17 h, Église des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e.
Dimanche 5 avril, 16 h, Église Saint-Ferdinand, 27, rue d'Armeillé, Paris 17e.
Entrée libre, participation aux frais. Rens. 06 77 58 30 40.

▮ "La Passion selon saint Matthieu"
de Jean-Sébastien Bach.
Avec les foules sur le chemin du Calvaire.
Veillée musicale présentée par Daniel Schertzer, **vendredi 27 mars,** 20 h, église évangélique, Guebwiller (68).
Mercredi 1er avril, 20 h 15, église évangélique mennonite de Strasbourg, 32, rue de l'Industrie, Illkirch (67).

THÉÂTRE

▮ "Un fou noir au pays des Blancs"
Par Pie Tshibanda.
Un immigrant raconte avec humour et émotion...
Soirée de gala au profit de la Fraternité Mission populaire de Trappes.
Buffet dînatoire. Prix : 35 €.
Réservation auprès de la Miss Pop, 01 30 51 89 95 ou **misspoptrappes@orange.fr**
Billet acheté sur place : 37 €.
Samedi 28 mars, 19 h, au Centre Huit, 8, rue Porte-de-Buc, Versailles (78).

RADIO-TV

▮ France Culture
www.franceculture.fr
dimanche 29 mars. Rameaux
8.30 : Culte des Rameaux avec le pasteur Corinne Akli de l'Église protestante unie de France.
16.00-16.30
Carême protestant :
« 6. Marie de Magdala, figure de fidélité ».
Premier témoin de la Résurrection, éliminée du cercle des apôtres. Jean 20,11-18. Par le pasteur Antoine Nouis, de l'Église protestante unie de France, directeur de *Réforme*.
dimanche 5 avril. Pâques
8.30 : Culte de Pâques avec le pasteur Corinne Akli de l'Église protestante unie de France.

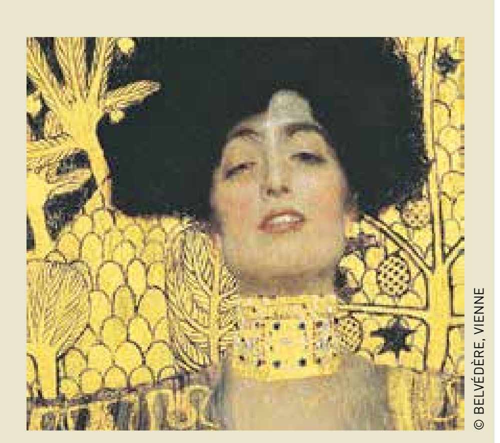
▮ France 2
Présence protestante
www.presenceprotestante.com
dimanche 29 mars, 10.00-10.30
10.00-10.26 :
« Variations éthiques ».
Des documentaires qui font entendre la diversité des arguments mis en avant par les chrétiens dans les débats où intervient une dimension « éthique ».
« Aide au suicide ».
Avec Karsten Lehmkühler, professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg et différents intervenants.
10.26-10.30 :
« La foi en partage ».
Deux chrétiens se retrouvent pour parler de leur foi et prier.
dimanche 5 avril, 10.00-11.00
« Culte de Pâques en direct et en Eurovision depuis l'église protestante de Bruxelles-Botanique ». Implantée dans le quartier moderne de Bruxelles-Botanique, l'Église protestante de la communauté française de Belgique se veut tout à la fois profondément ancrée dans la tradition réformée, ouverte sur le monde, et ouverte à tous ceux qui désirent « faire un bout de chemin... ou entreprendre un long voyage dans les pas de Jésus-Christ ». Les pasteurs Patrick Evrard et Isabelle Detavernie nous accueilleront pour ce culte de Pâques. Une production de la RTBF.
www.protestants-botanique.be

▮ Fréquence protestante
(100,7) 01 45 72 60 00
www.frequenceprotestante.com
lundi 30 mars
Midi-Magazine, 12.05
« De la Berezina aux Invalides en side-car avec Napoléon ».
Claude Boulanger avec Sylvain Tesson, écrivain voyageur, pour son livre *Berezina* chez Guérin (Chamonix) et Gallimard.
mercredi 1er avril
Traversées du Monde, 14.00
« Les 25 ans de l'ONG Solidarité protestante France-Arménie ».
Malou Bernasconi avec son président, Janik Manissian.
jeudi 2 avril
Midi-Magazine, 12.05
« L'Égypte en révolutions ».
Claudine Castelnau avec Stéphane Lacroix, spécialiste du Moyen-Orient, enseignant à Sciences-Po.
vendredi 3 avril
Midi-Magazine, 12.05
« Après les 11 janvier, quelle école, quelle laïcité ? ».
Florence Terray avec Jean-François Chemain, professeur d'histoire-géographie en ZEP.

▮ RCF
www.rcf.fr
lundi 30 mars
Repères, 22.00
Béatrice Soltner.
« Le cancer une épreuve corporelle et psychique ».
Avec Andrée Lehmann, psychanalyste.
mercredi 1er avril
Visages, 17.03
Thierry Lyonnet.
« Philippe Pozzo di Borgo, l'autre et la dépendance ».

EXPOSITION

L'ÂGE D'OR VIENNOIS


© BELVÉDÈRE, VIENNE
Gustav Klimt, *Judith,* 1901, huile sur toile

Scandale du vrai

Cela faisait longtemps qu'on espérait une exposition thématique semblable. Après les impressionnismes français, les fauvismes, les cubismes, après un détour par l'expressionnisme allemand et l'avant-garde russe, il manquait l'âge d'or viennois, solidaire du même esprit européen de renouvellement. L'Autriche, au XXe siècle naissant, est à la frontière de deux mondes. Elle a perdu son influence sur la scène politique, la Prusse a réalisé l'unité allemande à sa place. Telle quelle, elle se présente à la fois comme un empire à bout de souffle, un des plus conservateurs du vieux continent, et comme l'explosion d'une jeunesse briseuse de chaînes. De nouveaux créateurs en peinture, musique, sans oublier la naissance de la psychanalyse, donnent la mesure de son élan vital, avant l'engloutissement de la guerre.
Un des éléments centraux de l'exposition consiste dans la reproduction de la fresque murale dite *Frise de Beethoven* du musée de la Sécession, due au génie de Gustav Klimt. Devant ces motifs répétitifs, oniriques et subconscients, ces spirales architecturales et picturales, on comprend mal aujourd'hui la réaction indignée du public. Peut-être le vrai est-il toujours potentiellement scandaleux, même lorsqu'il s'affirme doucement, comme ici, dans une révolution de velours ? Baisers, couples de rêves se succèdent, mais il est vrai que la joie finale, acquise à dur prix, ne cache pas son origine, ce que Klimt appelle *« douleur distordante ».*
On verra dans la même exposition sa *Judith* qui marie superbement la peinture et l'or, venue de la Galerie du Belvédère de Vienne, ainsi que quelques dessins torturés d'Egon Schiele (malheureusement peu nombreux), d'Oskar Kokoschka, ou les fauteuils/divans, déjà freudiens, d'Adolf Loos. ▮

MARTINE LECOQ

▸ Au temps de Klimt, la Sécession à Vienne
Pinacothèque de Paris.
jusqu'au 21 juin.

Pourvoyeur de sens

MELHEM KHALAF.

Cet avocat libanais, chrétien, qui refuse les étiquettes, se bat pour que vivent les droits humains.


D.R.

Melhem Khalaf (en polo blanc) avec des enfants yézidis en Irak

A *priori,* Melhem Khalaf n'est pas un bon candidat pour un portrait. Avocat et professeur de droit à l'université, cet homme de 52 ans a pourtant un véritable talent d'orateur. Volubile, il ne compte pas son temps pour raconter ce qui le passionne ou le révolte. Son bébé, Offre-Joie, *« qui n'est ni une association, ni une ONG, mais un sens de vie »,* aime-t-il à dire dans son bureau de Beyrouth, est souvent à l'honneur dans les médias libanais, pour ses initiatives en faveur de la réconciliation entre communautés et sa promotion du vivre-ensemble. Melhem Khalaf est fier du travail accompli depuis les années 1980. L'homme, qui défend, entre autres, des activistes des droits de l'homme et des « petites frappes » des quartiers déshérités, déteste se livrer. Il n'aime pas non plus les définitions, chrétien engagé ou avocat investi dans l'action humanitaire : *« Je suis un homme, un citoyen. »* Un bâtisseur de paix en tout cas, un porteur d'espoir, précieux, en ces temps où le Proche-Orient sursaute de révoltes en guerres, de vagues de répression en déchirements communautaires, et où, plus que jamais, face à l'expansion djihadiste, les minorités, notamment chrétiennes, s'interrogent sur leur avenir.

Le moteur de la foi

Lucide sur la gravité de la crise que traverse la région, ce chrétien porté par la prière ne verse ni dans la complainte ni dans la victimisation. L'action entreprise au quotidien au Liban et en Irak, et la foi, dans laquelle il puise d'infinies ressources, sont ses moteurs. Il vient de rentrer d'Irak, avec des photos des bâtiments élevés par Offre-Joie, pour qu'une école puisse être ouverte, d'ici à Pâques. Elle est destinée aux petits réfugiés d'Ankawa, dont beaucoup ont fui leur région d'origine, la plaine de Ninive, lors de la prise par les extrémistes de l'État islamique de Mossoul, en juin 2014. Ses yeux brillent quand il évoque ce projet : *« Je ne peux pas rester dans mon cabinet, à regarder mes feuilles. Je veux être avec les Irakiens. Le défi est de sauver une année scolaire pour plusieurs centaines d'enfants sinistrés. »* En Irak, Melhem Khalaf continue d'emmener des Libanais *« de toutes confessions »* pour participer à des chantiers dans la région d'Al-Dhok, où se sont réfugiés des yézidis, persécutés par l'État islamique, et des camps de vacances à Bagdad, rassemblant des enfants de diverses religions. *« Nous ne menons pas une action de charité, mais de dignité humaine »,* explique-t-il. Il s'est aussi rendu dans la région d'Al-Qosh, à majorité chrétienne : *« Là-bas, on est à quinze kilomètres du front de Mossoul. Les Irakiens qui sont présents se disent : "À quand notre tour ?"»,* raconte-t-il avec tristesse.

L'avocat, qui a fait de la solidarité le cœur de sa vie, se refuse à *« jeter la pierre »* aux chrétiens d'Orient qui choisissent l'exil, par désespoir face à la violence qui désagrège peu à peu les États de la région. Il est toutefois persuadé que les chrétiens restent appelés à être un *« pont »* entre communautés, à *« refuser que le sang coule entre musulmans »,* alors que le conflit entre sunnites et chiites s'exacerbe. Il s'insurge contre les tentatives de fragmentation du Proche-Orient sur base confessionnelle ou ethnique, menées par les djihadistes de l'État islamique et par les guerres en cours, en Syrie ou en Irak. Il appelle l'Occident à ne pas faire des chrétiens *« de nouveaux peaux-rouges, mais à les soutenir sur place ».* Exhorte les représentants musulmans à *« faire la distinction entre la force et la violence, et à refuser la violence ».* Et fustige les revendications identitaires, comme celle d'Israël, qui *«veut être reconnu comme un État juif. Cela serait une justification pour créer des États à couleur confessionnelle, avec des conséquences terribles pour la région ».* Son leitmotiv, c'est le *« trésor humain de la diversité »* au Proche-Orient, qu'il veut participer à préserver, par son action concrète et son témoignage que le vivre ensemble est possible.

> **« Si je regarde vers l'avenir, je ne vois rien. Mais quand je regarde juste derrière moi, je vois le chemin tracé »**

Les enfants de Tripoli

Dans un Liban fragilisé par les fractures communautaires, où la longue guerre civile (1975-1990) a calcifié les méfiances et les rancœurs, l'ancien élève des pères jésuites oppose aux pessimistes l'expérience de la rencontre : *« On a la responsabilité de réussir le modèle libanais, de diversité dans l'unité. Je ne veux pas donner une image angélique, mais ce que vivent ensemble les Libanais est bien plus important que les crises qui les ont meurtris. »* Depuis sa création en pleine guerre, Offre-Joie a à cœur de rassembler. En 2012, alors que Tripoli, la seconde ville du Liban, la plus pauvre du pays, était déchirée par des combats intermittents entre deux quartiers fratricides, des enfants de chacune des zones belligérantes se sont retrouvés, ensemble, pour une colonie de vacances à Kfifane (nord), quartier général d'Offre-Joie, avec des volontaires chrétiens et musulmans. De petits déplacés syriens y sont aujourd'hui accueillis pour des activités parascolaires.

S'il a des mots très durs contre la classe politique libanaise, qu'il accuse de *« vivre dans le luxe de l'insouciance »* et d'avoir échoué, laissant un pays où les institutions ne cessent de s'effriter et où les crises se muent régulièrement en violences sanglantes, Melhem Khalaf croit encore à la construction d'un Liban plus heureux. Au cours des dernières années, les volontaires d'Offre-Joie se sont mobilisés pour reconstruire des zones touchées par des attentats ou des combats. Dans ses journées qui semblent ne jamais s'arrêter, l'avocat, qui est aussi membre du comité des Nations unies pour l'élimination des discriminations raciales (basé à Genève), suit les activités, cherche des financements (Offre-Joie vit de donations privées), ou passe encore un coup de fil pour proposer à un volontaire libanais de l'accompagner en Irak.

Lui qui refuse de se présenter par sa religion, par désir d'appartenance nationale, reconnaît avoir *« des moments de doute, de ras-le-bol, de faiblesse ».* Mais il reste plein d'élan, porté par sa *« relation avec Dieu »* et stimulé par l'engagement des jeunes qu'il côtoie : *« Si je regarde vers l'avenir, je ne vois rien. Mais quand je regarde juste derrière moi, je vois le chemin tracé. »* ▪

LAURE STEPHAN
CORRESPONDANCE DE BEYROUTH

À SUIVRE
www.offrejoie.org